



La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°145
Février - Mars 2024



C'est dans l'air // Unissons nos énergies pour un avenir durable - p.3



ALM // Profitez du service Irigo Flex pour vous déplacer - p.11



Culture // Soirée orientale avec l'Orchestre arabo-andalou - p.18



Assos // "Viva Mexico !", un carnaval au CCJC - p.25



L'alimentation au cœur
de la politique agricole
de la commune
p. 6

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur
www.murs-erigne.fr

On lâche rien !

On lâche rien ! C'est ainsi que s'est terminé le concert donné par HK et AWA LY le samedi 10 février dernier devant une foule de presque 1000 personnes au Centre Culturel Jean Carmet. Une énergie sensible et facilement palpable dans cette salle mythique chauffée à la chaleur humaine, 100% renouvelable ! On lâche rien... Cette injonction fait les beaux jours de manifestations passées et à venir, nous invite à réfléchir sur notre époque, notre société, notre communauté citoyenne ici, à Mûrs-Érigné.

Les temps changent, qu'on le veuille ou non, nous subissons actuellement les conséquences de choix politiques et sociétaux des 100 dernières années. Qu'on le veuille ou non, ces choix politiques et sociétaux ont profondément changé nos modes de vie et notre relation à notre environnement. Qu'on le veuille ou non, ces choix politiques et sociétaux nous ont conduits au pied d'un mur qu'il nous faut maintenant franchir mais dont la verticalité et la hauteur nous apparaissent vertigineuses. Et c'est ainsi ! Faut-il blâmer nos prédécesseurs ? Faut-il regretter un temps révolu qui nous a faits ce que nous sommes devenus ? Je ne crois pas, non. L'Histoire de l'Humanité est ainsi écrite et ses pages sont tout autant sombres que lumineuses. C'est vers l'avant qu'il faut porter nos regards et nos espoirs, au-delà de ce mur que nous voyons dressé sur le chemin.

Bien sûr, parmi vous qui lisez ces lignes, certains ne voient ni mur ni regrets. La vie vous a donné le confort, l'aisance, au prix d'un travail acharné, d'un investissement personnel entier et au prix de sacrifices qui vous font penser que votre réussite est bien méritée ? Vous auriez raison, car en effet, chaque histoire est différente et il serait imbécile que de chercher à comparer ou justifier la précarité des uns par la réussite des autres. Ce qu'il faut regarder, me semble-t-il, c'est le projet de société que nous devons construire ensemble. C'est la manière dont nous devrions sacrifier et mettre en œuvres des principes aussi

clairs que ceux qui figurent aux frontons de nos bâtiments public : Liberté, Égalité, Fraternité. C'est en sacralisant ce qui peut faire tenir ces principes : le respect de chacune et chacun d'entre nous pour ce qu'il est et pour ce qu'il représente, le respect de notre environnement, de la biodiversité, de tout le vivant, qui nous permettent de subsister sur ce vieux caillou qui nous supporte et que nous triturons trop souvent pour servir les intérêts de quelques-uns seulement !

C'est en tout cas ce que je souhaite pour Mûrs-Érigné et ses habitants, c'est en tout cas ce que nous continuerons de porter dans l'intérêt de toutes et tous avec énergie et engagement.

L'engagement, cette valeur si forte que quelques grandes figures ont incarnée et dont l'une d'elle vient de disparaître. Robert Badinter est aujourd'hui adulé, porté en triomphe et certainement sera-t-il panthéonisé bientôt. Et l'on doit s'en réjouir car cette vie entière d'engagement à transformer notre société, l'a rendu meilleure. Et pourtant, au prix de combien de combats ? Au prix de combien de mépris et de haine ? Cet

homme aujourd'hui respecté et reconnu aux yeux de tous a été entraîné dans la boue, menacé, inquiété même physiquement par ceux qui ne voulaient pas que ça change ! Changer le monde, le rendre meilleur est comme un sacerdoce qui demande énergie et conviction.

Alors, chers concitoyens, à l'image de ce grand homme, nous aussi, ensemble, construisons le monde de demain pour qu'il soit un monde de justice, d'équité et de paix. Qu'il soit un monde d'équilibre comme la nature sait si bien le faire, qu'il ne laisse personne au bord du chemin. Alors ensemble... On lâche rien !

« Ensemble,
construisons le monde
de demain. »



Le Maire, Jérôme Foyer.

Hausse de l'offre Irigo dès le 11 mars

Comme annoncé au dernier Conseil municipal, après une phase d'analyse des données de fréquentation et des retours usagers, Irigo fait évoluer son offre de transport à Mûrs-Érigné.

Ainsi, à partir du 11 mars, la ligne Express23 va avoir 3 fois plus de trajets en journée en semaine (dernier départ à 20 h du centre-ville d'Angers) pour atteindre 38 minutes d'attente entre chaque trajet et 40 minutes le samedi (dernier départ depuis Mûrs après 19 h).

Également, il y aura davantage de bus le matin et le soir pour les lignes scolaires.

Depuis le 9 février, afin d'assurer le service public des lignes de bus, l'extinction de l'éclairage public est repoussée à 00h30 et l'allumage est avancé à 5h30 pour les rues empruntées par les bus.



La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Mûrs-Érigné.

Directeur de la publication :
Jérôme Foyer, Maire.

Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Mise en page : service communication.

Crédits illustrations :

Ville de Mûrs-Érigné, libres de droit (Pixabay, Canva Pro) ou précisé par la mention ©.

Contact :

5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Mûrs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77 -
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :

Imprimerie Connivence
16 boulevard de l'Épervière
Parc d'activités Angers / Écouflant
49000 Écouflant
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.

Tirage : 3 250 ex.

Dépôt légal à parution.

Distribution : S'Pricom



© Yann Villaret / Énergie Partagée



Unissons nos énergies pour un avenir durable

Le 17 janvier, à l'Espace Bellevue, une trentaine de personnes s'est réunie autour de la thématique de l'énergie renouvelable partagée avec notre partenaire Récit (Le Réseau des Énergies Citoyennes en Pays-de-la-Loire) accompagné par l'association ECLA (Énergie Citoyenne Locale et Angevine) qui initie des projets photovoltaïques sur la métropole d'Angers.

Après la projection d'un documentaire « Compte à rebours » autour des enjeux et des graves conséquences sur le climat du marché de l'énergie fossile qui représente encore aujourd'hui 70 % de l'énergie primaire utilisée en Europe - dont le pétrole (34 %), le gaz (23 %), le charbon (11 %) - nous avons pu débattre avec les participants présents des alternatives liées à la production d'énergies renouvelables et du rôle que pourrait avoir les citoyens dans la production d'une énergie verte.

C'est ici que se situe tout l'intérêt de la démarche d'énergie partagée, car rappelons-le, partout en France, pour faire face à la crise climatique et pour favoriser la transition énergétique, des habitants, des Collectivités et acteurs locaux se rassemblent pour produire ensemble une énergie renouvelable (solaire photovoltaïque, éolien, hydroélectricité, méthanisation, réseau de chaleur bois-énergie, solaire thermique, géothermie...).

Dans la continuité de sa politique de transition écologique, la Ville de Mûrs-Érigné souhaite se lancer, avec ses citoyens, dans de futurs projets d'énergie renouvelable sur la commune.

Pour résumé à nouveau les principes de la démarche et son intérêt pour la commune et ses habitants :

- Chaque projet doit avoir un ancrage local, parce qu'il doit rester aux mains des habitants et des acteurs de territoire.
- Le projet doit avoir une finalité non spéculative car les investissements sont réalisés pour être directement exploités pour permettre l'accès à une énergie à un prix juste et transparent (idée d'une auto-consommation collective).
- Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente dans le cadre d'une gouvernance collégiale.
- Le projet doit avoir une valeur ajoutée écologique car il s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux et des consommations d'énergie.

De nombreuses informations sont disponibles pour tous sur energie-partagee.org

À ne pas manquer

Vous êtes intéressés par cette démarche de production d'énergie citoyenne et voulez vous impliquer dans la transition énergétique ?

Rejoignez le groupe de citoyens qui s'est montré intéressé par cette démarche lors de la première réunion, lors d'une seconde soirée d'information sur ce projet **mercredi 21 février de 19 h à 20 h 30 à l'Espace Bellevue..**



C'est dans l'air

Dominique Leray, votre nouveau conseiller numérique

Dominique Leray, conseiller numérique France services, est arrivé en début d'année à Mûrs-Érigné. Son poste est mutualisé avec la Ville des Ponts-de-Cé où il effectuera les mêmes missions. Rencontre avec votre nouvel interlocuteur sur les questions du numérique.

C'est ouvert à tous. Pendant les vacances scolaires, j'envisage d'orienter davantage le programme des ateliers pour les publics jeunes (animation d'ateliers spécifiques).

Comment s'organise ce service ?

Je suis à Mûrs-Érigné tous les lundis et mardis, et un mercredi sur deux (semaine paire).

J'accueille le public en atelier thématique à l'Espace Bellevue le lundi de 10h à 12h (selon programme établi, plaquette disponible prochainement) et le mardi, de 14h à 16h, à la médiathèque, où les ateliers ont une thématique définie par les participants.

Je reçois en rendez-vous individuel à l'Hôtel de Ville le lundi de 13h30 à 16h30, et le mercredi de 9h30 à 12h30, dans les locaux de la Mission Locale Angevine (MLA, située au CCAS). Les rendez-vous individuels sont à prendre en amont en me contactant par téléphone ou email.

Le mercredi, de 14h à 16h, à la MLA ou l'Espace Jeunes, j'organise des rendez-vous

individuels et des ateliers à destination des jeunes de 16 à 25 ans, notamment sur la question de la recherche d'emploi.

Mes interventions aux Ponts-de-Cé sont également ouvertes aux érimûrois qui le souhaitent (planning disponible sur le site de la Ville).

Dans la mesure du possible, il est préférable de venir aux ateliers ou aux rendez-vous avec ses propres matériels (ordinateur, tablette, smartphone).

Les premiers ateliers débutent la semaine du 19 février avec notamment lundi 19 à 10h, un temps de rencontre avec présentation du service et recensement des besoins.

[Contact : Dominique Leray, Conseiller numérique France services, au 06 72 71 03 31, à conseiller.numerique@ville-murs-erigne.fr ou sur www.murs-erigne.fr/utile/a-votre-service/social/service-numerique-france-services]

Dominique, parlez-nous de votre parcours.

Je suis diplômé d'un Master 1 métier de l'éducation. J'ai toujours eu la volonté de travailler auprès des publics pour partager les connaissances, accompagner dans l'apprentissage. J'ai été assistant d'éducation pendant 6 ans dans un collège angevin, période durant laquelle j'ai également effectué des remplacements d'enseignant. Après 2 ans comme conseiller numérique France Services à Trélazé, je continue dans ce domaine pour les villes des Ponts-de-Cé et de Mûrs-Érigné.

Quelles sont les missions d'un conseiller numérique France Services ? Qui est concerné par ces accompagnements ?

Mon rôle est d'accompagner les citoyens dans l'utilisation du numérique (formation aux logiciels informatiques, aide aux démarches en ligne...) sur tout type de support (ordinateur, tablette, smartphone).

16-25 ans, la MLA vous accompagne

Si janvier rime avec « j'ai pas de projet » ou bien « j'ai décroché » ou encore « j'arrive pas à être embauché », la Mission Locale Angevine répond « on est là pour vous accompagner » !

La MLA c'est quoi ?

Une association qui vous accompagne gratuitement dans votre recherche d'orientation professionnelle, de formation, d'emploi mais aussi dans vos démarches de vie quotidienne (santé, transports, démarches administratives, permis...).

Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans. Concrètement, la MLA vous propose :

- d'être suivi(e) par un(e) conseiller(e) Mission Locale
- selon vos besoins, de participer à des ateliers (rencontre d'entreprises, découverte de formations, aide aux démarches, travail sur la confiance en soi...)
- de bénéficier d'espaces numériques pour vos démarches



- d'avoir la possibilité d'intégrer des parcours renforcés (ex : le Contrat d'Engagement Jeune)

Nos professionnels sont à votre écoute !

Venez nous découvrir lors de notre **Open Day, jeudi 22 février à Angers !** De 15h30 à 18h30, dans notre antenne de Monplaisir (Relais-mairie), 2 Bis Boulevard Allonnew - arrêt de tram Europe. Entrée libre sans inscription !

[Contact : MLA, antenne de Mûrs-Érigné, Laurène Daguené, 5 chemin de Bellevue (locaux CCAS) au 06 07 24 59 89 ou à ldaguene@mla49.fr, ou sur www.mla49.fr]

Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 3 mai

L'arrêt des inscriptions en ligne sur service-public.fr est prévu mercredi 1^{er} mai et l'arrêt des inscriptions en mairie est prévu le vendredi 3 mai.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il faut se munir d'une pièce d'identité valide ou en cours de validité, d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois le jour de l'inscription (loyer, factures d'EDF ou de Gaz, facture de box internet...). Attention, les factures de téléphone portable ne sont pas une preuve de rattachement à la commune. Pour s'inscrire en ligne, rendez-vous sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 Prochaines élections : dimanche 9 juin (européennes).

[Contact : service population, Hôtel de Ville, 5 chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr]

C'est dans l'air

Aînés ensemble 2024 : des animations intercommunales pour passer du bon temps

En 2023, les communes de Mûrs-Érigné, de Soulaines-sur-Aubance, de Saint-Melaine-sur-Aubance et des Garennes-sur-Loire se sont associées pour proposer des animations en direction des aînés tout au long de l'année. Du nom d'Aînés ensemble, ce cycle d'actions est reconduit en 2024. Il vise à créer du lien entre les habitants des différentes communes et à promouvoir le « bien vieillir ».



Une première édition réussie

Récit de voyage (Les Garennes-sur-Loire), après-midi jeux (Soulaines-sur-Aubance), ou encore ateliers d'art créatif (Saint-Melaine-sur-Aubance) : autant d'actions qui ont beaucoup plu à leurs participants, du mois de mars au mois de septembre 2023.

L'ultime animation de cette première édition d'Aînés ensemble a rassemblé près de 150 personnes à Mûrs-Érigné en novembre pour un thé dansant !

Une volonté renouvelée pour 2024

Fortes de ce bilan très positif, les quatre communes ont donc décidé de reconduire Aînés ensemble en

2024. Le programme définitif sera connu prochainement, mais nous vous en proposons ici un aperçu.

Dès la fin du mois de mars, un nouvel atelier d'art créatif sera organisé à Saint-Melaine-sur-Aubance, puis un récit de voyage proposera une ouverture sur le monde, au mois de mai, aux Garennes-sur-Loire. À la rentrée de septembre, la commune de Soulaines-sur-Aubance vous invite à participer à un loto intergénérationnel. Enfin, pour la troisième année consécutive, un thé dansant permettra de clôturer la série d'animations en musique, au Centre Culturel Jean Carmet à Mûrs-Érigné.



[Contact : CCAS de Mûrs-Érigné, 5 Chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr]

Les rendez-vous du lundi

Repas partagé confectionné par la cuisine centrale suivi d'un après-midi jeux de société. (Repas au prix de 6,43€ par personne : entrée, plat, fromage, dessert, vin et café). Temps de partage et de convivialité proposé par le CCAS (sur inscription).

Pour qui ?

Toute personne, âgée de 60 ans ou plus, souhaitant partager un repas et/ou un moment ludique, de façon ponctuelle ou régulière.

Où et quand ?

Chaque lundi, hors périodes de vacances scolaires, de 12h à 17h à l'Espace Bellevue (10 A Chemin de Bellevue à Mûrs-Érigné).

[Contact : CCAS de Mûrs-Érigné, 5 Chemin de Bellevue, au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr]



Carnet d'état-civil



Naissances

MONNIER Mia : 04 / 11 / 23
KAHN Raphaël : 06 / 11 / 23
MOUNIER Suzanne : 07 / 11 / 23
JAUNAY Gaston : 09 / 11 / 23
BERNARD Andréas : 10 / 11 / 23
JEANNIN Lana : 16 / 11 / 23
PLUMAIL MICHEL Lino : 16 / 11 / 23
HOGREL DOUVRES Kayden : 19 / 11 / 23
GUITTONNEAU GODEFROY Maddy : 08 / 12 / 23
AUBRON Raphaël : 07 / 12 / 23
PIÉDOR BONNET Charlotte : 10 / 12 / 23
JOLLY Armand : 19 / 12 / 23
REMI Sibylle : 23 / 12 / 23
BAMKANE Ibrahim : 12 / 01 / 24



Mariages

MERFED Samir et SAÏD Assymine : 16 / 12 / 23
VINCENT Cédric et EDDEBBI Anaïs : 23 / 12 / 23
LAPORTE Michel et RAYALEH DABAR Aïcha : 20 / 01 / 24



Décès

MICHAUD Olivier : 31 / 10 / 23
PASTURELLE Jeanne : 28 / 11 / 23
GODEFROY Michel : 30 / 11 / 23
COMBAT Roger : 01 / 12 / 23
FLAMAND Pierre : 02 / 12 / 23
BOISTAULT Éric : 20 / 11 / 23
POITEVIN Louis : 09 / 12 / 23
HEMERY Daniel : 11 / 12 / 23
BOBINEAU Francis : 17 / 12 / 23
MÉNARD Roger : 23 / 12 / 23
DEVILLARD Marie-Thérèse ép. GOUA : 10 / 01 / 24



L'alimentation au cœur de la politique agricole de la commune

« Le 22 mars 2022, nous avons voté l'état d'urgence climatique. Cet engagement pris à l'unanimité par les élus du Conseil municipal nous oblige à envisager, imaginer et agir. Agir là où nous le pouvons, et nous pouvons beaucoup. Nous pouvons notamment, au travers d'un outil de service public qu'est la cuisine centrale, réduire nos émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) comme cela nous est demandé de façon urgente par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Un quart des GES provient directement de l'agriculture dite intensive ou agro-industrielle, celle-là même que nous ne voulons pas retrouver dans les assiettes de la cantine. Mais vouloir, c'est une chose, c'est louable,

mais pas suffisant. Depuis plus d'un an maintenant nous avons fait évoluer la composition et les provenances des matières brutes livrées par notre prestataire alimentaire. Davantage de protéines autres que la viande, davantage de producteurs très locaux (Mûrs-Érigné et autour) et des produits de saison quasi systématiquement. Nous sommes engagés pour nos enfants et notre planète, et nous continuerons ainsi. »

Christelle Cailleux, 1^{ère} adjointe déléguée à l'alimentation, à la gestion des ressources en eau et à la jeunesse



Accompagner et faciliter l'installation d'agriculteurs

Au Conseil municipal de janvier, la majorité des élus a voté en faveur de l'adhésion à la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP) pour marquer son intérêt et son soutien à l'installation de porteurs de projets à taille humaine, respectueux du vivant. La Municipalité a pour ambition une restauration collective 100% agriculture durable, donc Bio et locale.

« Une restauration collective 100% agriculture durable »

Pour cela, il faut encourager et faciliter l'installation de fermes polyculture/élevage mais aussi tout faire pour empêcher que celles existantes disparaissent ou partent à l'agrandissement. Il faut aussi être acteur de cette résilience alimentaire dont il est souvent question. Être acteur et réfléchir, imaginer des services publics qui n'existent pas encore et ne pas s'interdire d'aller là où peu de communes sont, mais où celles qui ont fait le pas ne le regrettent pas.

Plus de Bio dans nos assiettes

« 1+Bio » est une association nationale impliquée dans le changement de nos pratiques alimentaire, dont la restauration constitue la référence et le point de départ. C'est également un Club des Territoires qui rassemble en France les Collectivités locales les plus engagées dans la transformation des politiques publiques de l'alimentation. C'est aussi un laboratoire de réflexion et d'actions qui s'attaque aux principaux chantiers qui font bouger les lignes du débat public. Enfin, c'est un Observatoire national de la restauration collective bio et durable qui recense toutes les avancées des territoires dans leurs politiques alimentaires.

« S'engager pour la santé de nos enfants et celle de la planète »

Au Conseil municipal de février, les élus ont voté à l'unanimité l'adhésion à cette association. Ainsi, Mûrs-Érigné fait partie des 136 Collectivités territoriales qui s'engagent pour que les enfants aient une alimentation exemplaire pour leur santé et celle de la planète. L'adhésion à l'association permet d'intégrer un réseau de partage d'expériences, de pouvoir valoriser les actions mises en place sur la commune, mais également de pouvoir s'inspirer de ce que proposent d'autres communes en France, en matière de transition alimentaire.



Des projets alimentaires qui nous engagent

La Communauté urbaine Angers Loire Métropole (ALM) travaille sur son Projet Alimentaire de Territoire (PAT) depuis 2019, auquel la Collectivité participe activement. L'objectif de ce document est de rendre lisible l'avancement des actions et de clarifier le rôle et l'engagement communal pour atteindre les objectifs du PAT.

« Augmenter les surfaces agricoles »

Le 21 février prochain, Mûrs-Érigné signera, tout comme une trentaine d'acteurs d'Angers Loire Métropole (Collectivités, associations et entreprises) la charte d'engagement du Plan Alimentaire Territorial (PAT) 2030. Entre autres défis, nous pouvons relever ceux de multiplier par deux l'autonomie alimentaire de notre territoire ou encore de doubler les surfaces agricoles sous signe de qualité environnementale.

En parallèle du PAT, la Commune travaille à la rédaction de son Projet Alimentaire de Référence (PAR), document qui est un outil à destination des usagers de la restauration collective, afin d'établir ses objectifs et principales missions. Un guide de présentation existe et est disponible sur le site internet de la Ville.

« Manger est un acte essentiel, il est plus que jamais un acte politique »

Au Conseil municipal de janvier, il a été validé la mise en place du dispositif Alimen'Terre avec la présence de 3 jeunes en service civique qui, pendant 3 mois à compter de mars, auront pour mission d'éduquer les enfants à l'alimentation durable (réduction du gaspillage, sensibilisation au tri, information sur l'alimentation...). Ils interviendront 3 jours par semaine sur les temps de la pause méridienne et les temps périscolaires de l'école Bellevue (première école à participer cette année, les autres écoles suivront au fil des ans).

Ce dispositif fait écho aux missions et objectifs développer dans le PAR qui a pour ambition de fixer un cadre commun à ce que nous souhaitons proposer pour une restauration collective (scolaire plus particulièrement), qui convient à tous et dans laquelle chacun se retrouve. Ce document sera validé au cours du premier semestre 2024. Alimen'Terre proposera des animations concrètes dans l'esprit des objectifs du PAR.

Plus d'informations concernant le PAR sur murs-erigne.fr/attractive/ville-bien-etre/guide-du-par

L'ABC, c'est fini ?

L'année 2023 a été riche en animations nature et inventaires sur toute la commune. Et ça n'est pas terminé, bien au contraire ! Face à tant d'enthousiasme pour les sorties nature, nous allons vous proposer une dizaine d'animations gratuites, des articles et des informations sur la biodiversité érimûroise dans un document qui sortira cette année et tout au long de l'année dans votre magazine municipal La Gogane. Mais surtout nous allons agir, tous ensemble !

L'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) est l'occasion de « photographier » la biodiversité d'un territoire. Notre commune est très riche en patrimoine naturel grâce à ses cours d'eaux, ses boisements, ses coteaux. Mais elle est aussi fragilisée par des aménagements passés, des activités plus ou moins compatibles avec le cycle naturel de certaines espèces. Nous devons donc essayer d'agir pour accueillir au mieux la biodiversité et surtout ne pas lui nuire.

Comment ? La Commune est en train de se doter d'un plan d'actions qui sera soumis au Conseil municipal pour lancer les 1^{ères} actions dès cette année. En attendant de vous le dévoiler, notez bien nos 1^{ers} rendez-vous nature dans votre agenda !



Sortie Smart'plantouse le 16 mars

Amélie, animatrice nature, et Fabien, photographe, vous proposent une balade atypique. Découvrez la nature et initiez-vous à l'art de photographier les plantes sauvages avec votre smartphone à l'Espace Naturel Sensible de la Roche de Mûrs.

Avec Fabien Fougeroux, l'Appel du végétal et le Conseil Départemental dans le cadre des RDV Nature en Anjou.

Samedi 16 mars de 15h à 17h30 - RDV au Centre Culturel Jean Carmet

Gratuit. Sur inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme au 02 41 23 50 00. À partir de 8 ans. Les enfants doivent être accompagnés.

Herbier photographique le 13 avril

Un herbier d'accord, mais un herbier photographique ! Mettez en planches in situ des plantes vivantes et renouvelez cet outil pédagogique et esthétique d'apprentissage avec un photographe et un botaniste au cours d'un vrai temps d'échange qualitatif à l'Espace Naturel Sensible des boucles de l'Aubance.

Samedi 13 avril de 14h30 à 18h30 - RDV au Centre Technique Municipal

Gratuit. Sur inscription obligatoire auprès de Fabien Fougeroux au 06 02 42 19 48 ou à photo@fougeroux.com



Les constats de l'ABC

L'ABC a été l'occasion de faire une drôle de découverte : une punaise microscopique a été trouvée sur la Roche de Mûrs (Première mention de Aoploscelis bivirgata pour le Maine-et-Loire -Heteroptera, Rhyparochromidae, avec une seule mention en France... sur le pourtour méditerranéen). C'est aussi l'occasion de constats plus inquiétants : la Pie-grièche écorcheur et le Moineau friquet n'ont pas été revus lors des prospections. Alors n'hésitez pas à nous contacter si vous en voyez. Attention à ne pas confondre le Moineau friquet avec le Moineau domestique ! Contrairement au Moineau domestique, le Moineau friquet n'est pas très courant dans nos jardins. Si vous pensez en voir un, vérifiez bien qu'il possède une tâche noire sur la joue, un collier blanc presque entier ainsi qu'une calotte et une nuque marron. Mâle et femelle sont identiques, en hiver comme en été.

Exposition « Étonne-moi sur le patrimoine érimûrois »

La ville de Mûrs-Érigné vous invite à découvrir cette exposition mêlant art photographique, histoire et biodiversité qui sera visible au parc du Jau, le long du sentier piéton, à partir du 28 février.

Ces photos ont été prises par des « Igers Anjou », une communauté de passionnés de l'Anjou, de son patrimoine et de ses nombreux paysages, actifs sur Instagram. Un défi photo a été organisé au printemps 2023 sur Mûrs-Érigné regroupant 25 personnes qui ont arpenté les rues et chemins de notre commune. 10 photos ont été sélectionnées et imprimer en grand format. Chacune comprend un QRcode vous renvoyant à une page du site internet de la Ville expliquant l'histoire du lieu. Ces informations ont été recueillies, entre autres, par l'association érimûroise pour la sauvegarde du patrimoine et le Comité Républicain. Nous vous souhaitons une belle découverte.



Nous profiterons du lancement de cette exposition pour inaugurer les nouvelles sculptures en bois réalisées par le sculpteur nigérien Omar Oumarou Sekou : des bancs et 2 petites tortues. Ce sera également l'occasion de redécouvrir l'éléphant et l'hippopotame qui avaient été dégradés et qu'il a pris le temps de restaurer, pour le plus grand plaisir de tous. Les personnes qui avaient fait un don lors de l'appel de septembre dernier sont cordialement invités à venir nous rejoindre pour admirer le travail réalisé.

Rendez-vous mercredi 28 février à 15h30 au parc du Jau !



Les projets du CMJ se concrétisent!

Après une première année pour travailler à définir leurs objectifs de mandat, les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont officiellement annoncé leurs 3 projets : l'installation d'une borne de réparation de vélos, la pose de nichoirs et la participation à un carnaval!

Mardi 16 janvier dernier, les élus en charge du projet de borne de réparation de vélos sont venus présenter leur projet devant les élus du Conseil municipal et du public présent. Une première présentation qui a fait l'unanimité et devrait donc voir le jour prochainement au parc du Jau. On ne peut que féliciter nos jeunes pour leur engagement citoyen dans l'amélioration du cadre de vie de leur commune.

Mercredi 17 janvier après-midi, ceux sont les élus du projet nichoirs qui ont réalisé leur première action avec la pose de 4 nichoirs à oiseaux réalisés lors de la Fête des curieux de nature en novembre dernier. Accompagnés par 2 agents municipaux des espaces verts et du service environnement, ainsi que par la LPO Anjou, nos jeunes élus ont pu concrétiser leur premier projet "nature". Bravo à nos jeunes érimûrois qui s'engagent pour préserver la biodiversité de notre territoire.

La commission du CMJ qui souhaitait organiser un carnaval a décidé de s'associer à l'APE Charles Perrault et Marie Curie. Les élus concernés seront présents le 30 mars au CCJC avec, de 15h à 18h, un stand gratuit de grands jeux en bois, en partenariat avec la ludothèque. Ils feront également partie du jury qui choisira le meilleur déguisement. N'hésitez pas à aller les rejoindre pour jouer avec eux. Et si vous venez déguisés sur la thématique du carnaval «Viva Mexico», vous repartirez peut-être avec une surprise!

[Contact: CMJ à cmj@ville-murs-erigne.fr]

Les activités se multiplient sur les temps périscolaires

Des jeux par dizaine sur le temps du midi

Le 15 décembre dernier, sur le temps de la pause méridienne, à l'école Marie Curie, c'était ludothèque géante! Accompagnés par Pauline Wasse, de la ludothèque Colin Maillard, les animateurs périscolaires ont organisé un grand moment jeux, pour le plus grand plaisir des enfants! Prochainement, ce sont les maternels de l'école Charles Perrault qui pourront en profiter à leur tour.

Un marché de Noël partagé

Vendredi 22 décembre midi, les petits lutins du périscolaire ont travaillé dur pour décorer le sapin et les stands qui accueilleraient les exposants du marché de Noël. Après l'effort, le réconfort, ils ont ensuite pu pique-niquer à l'Espace Jeunes avant de retourner en classe. Merci à ces jeunes volontaires pour leur investissement, tant sur la création des décorations que sur leur mise en place.

Ça bouge dans nos écoles!

Passage du permis piéton pour nos CE2

Cette année, la gendarmerie intervient dans les 3 écoles élémentaires la commune afin d'organiser le passage du permis piéton. Vendredi 2 février dernier avait lieu la première rencontre avec les écoliers et l'adjudant de gendarmerie Pascal Hayot. Un temps ludique et très apprécié des élèves qui ont pu tester leurs connaissances sur la sécurité routière. Une seconde rencontre aura lieu le 8 avril pour le passage du permis.

L'adjudant Pascal Hayot avec les CE2 de l'école Marie Curie

Les actions MOBY se continuent

L'opération sur l'écomobilité autour des établissements scolaires en partenariat avec Moby se poursuit avec le second atelier organisé dans les classes élémentaires de la commune. Lors de ces ateliers, les élèves du CE2 au CM2 ont pu apprendre à lire une carte et trouver des points clés dans la ville. Pour les CP-CE1, il s'agissait d'apprendre à reconnaître les premiers panneaux de signalétique routière. Ensuite, pour toutes les classes, c'était art visuel! Objectif: faire un panneau qui représente l'école, tout en faisant passer un message d'écomobilité.

Leslie Babonneau avec les CM2 de l'école Saint Pierre

L'école Saint Pierre organise ses Olympiades

Dans le contexte des Jeux Olympiques 2024 et au regard des attentes ministérielles vers une pratique accrue des activités sportives, l'équipe enseignante de l'école St Pierre a fait le choix d'une année sportive en organisant des Olympiades.

Une cérémonie d'ouverture a eu lieu le 18 janvier dernier. Les équipes, constituées d'élèves de tous âges, se sont retrouvées pour apprendre à se connaître autour d'activités de réflexion et de création destinées à construire l'identité et la cohésion de l'équipe. Les enfants ont ensuite défilé au son de la Marseillaise.

Les épreuves des Olympiades ont débuté les 23 et 25 janvier. Elles sont inspirées dans leur création par les sports pratiqués par toutes les classes durant le 1^{er} trimestre de l'année, à savoir, le rugby et l'athlétisme. D'autres épreuves auront lieu les 14 et 16 mai après un nouveau cycle de pratiques sportives. Il s'en suivra une cérémonie de clôture.

Tout comme les jeux Olympiques, les Olympiades de l'école Saint Pierre sont placées sous le signe du partage, de l'amitié, du dépassement de soi, du fair-play, du respect de l'autre et des règles.

[Contact: école Saint Pierre, 1 rue Pierre Lévesque, à murserigne.stpierre@ec49.fr]

En bref

Ouverture des inscriptions scolaires pour la rentrée 2024/2025

À partir du mois de février, le service des affaires scolaires ouvre les inscriptions pour la scolarisation des enfants né(e) en 2021.

Merci de vous rapprocher de l'hôtel de ville, afin de prendre rendez-vous avec la référente aux affaires scolaires.

[Contact: Anne-Sophie Aubert au 02 41 79 51 01 ou à affaires.scolaires@ville-murs-erigne.fr]

Un châtaigner pour les enfants nés en 2022

53 enfants sont nés sur la commune en 2022 et ce sont autant d'arbres qui ont été plantés sur le territoire en 2023. samedi 3 février, c'est un châtaigner qui a été planté en symbole de tous ces enfants.

La plantation s'est déroulée en présence de Roland Marion, Conseiller régional délégué à la transition écologique et énergétique, des élus du Conseil Municipal ainsi que des élus du Conseil Municipal des Jeunes.

Les familles n'ayant pas pu participer sont cordialement invitées à aller montrer à leurs enfants l'arbre qui leur est dédié.

Toutes ces plantations sont financées par le Conseil régional des Pays de la Loire dans le cadre du programme «Une naissance un arbre».



Jérôme Foyer, le Maire, accompagné par 4 élus du Conseil municipal des jeunes.



Petits et grands ont aidé à planter l'arbre symbole de la génération des enfants nés en 2022.

Aménagement du territoire : les chantiers en cours



Sécurisation de la Rampe d'Érigné

En janvier 2023, des blocs de parapet du mur situé au niveau de la rue du Château ont chuté au niveau des trottoirs de la rue Maurice Berné, située en contrebas.

Après une sécurisation des lieux, une étude géotechnique et structurelle du mur a été engagée par Angers Loire Métropole (ALM) et ainsi permis de s'assurer des bonnes fondations du mur accidenté. Courant avril, Angers Loire Métropole va donc pouvoir engager des travaux de réhabilitation complète du mur. Durant ce chantier, la circulation restera ouverte par alternance grâce à la mise en place de feux tricolores.



Réaménagement complet de la rue Saint Vincent

Depuis début janvier, et jusqu'à mi-avril, plusieurs travaux de voirie sont en cours rue Saint Vincent. Au programme : requalification complète de la voirie avec la pose d'un enrobé, mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), création de passages piétons, désimperméabilisation des trottoirs

avec la mise en place d'une arène granitique, création de 26 places de parking (dont 1 une place PMR) et de nouveaux espaces verts. Un aménagement complet qui devrait convenir à tous !

Du changement pour la signalisation routière

À la fin du premier trimestre, le Conseil Départemental s'engage dans une opération de mise à jour de sa signalétique routière. Courant mars avril, ses services interviendront pour enlever et remettre en place de la signalétique directionnelle route de Cholet, au carrefour Fourche et route de Brissac. Ainsi, sur les mâts directionnels départementaux, les panneaux autres que ceux du Département vont être retirés. Ceux qui font partie de la Signalisation d'Information Locale (SIL) seront reposés sur d'autres mats d'ici la fin de l'année.

La SIL c'est quoi ?

La Signalisation d'Information Locale (SIL) est un dispositif de signalisation routière qui permet aux usagers de la route d'accéder facilement et en toute sécurité aux activités commerciales et de services mis à leur disposition, tout en préservant les paysages et en luttant contre la pollution visuelle. Il s'agit donc là d'avoir des panneaux indicatifs et informatifs, majoritairement non nominatifs, permettant ainsi aux usagers de se repérer dans la ville.



Les canicules, ou à l'inverse les épisodes de fortes pluies, vont devenir de plus en plus fréquents en raison du changement climatique. Une situation qui amène les Collectivités à imaginer des solutions pour s'adapter. Parmi elles, la gestion de l'eau « à la parcelle ».

« L'idée, c'est que l'eau puisse s'infiltrer dans le sol, là où elle tombe, plutôt que d'être immédiatement canalisée et envoyée sur le réseau d'eau pluviale », explique Jean-Paul Pavillon, vice-président d'Angers

ALM finance l'achat de récupérateur d'eau de pluie

Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, Angers Loire Métropole (ALM) souhaite favoriser la gestion de l'eau « à la parcelle ». Ainsi, à partir du printemps 2024 une subvention sera versée, sous conditions, aux particuliers pour l'achat d'un récupérateur d'eau.

Loire Métropole délégué au Cycle de l'eau. « L'intérêt est, d'une part, de favoriser la recharge des nappes phréatiques et, d'autre part, de ne pas engorger le réseau lors des périodes de fortes précipitations. »

Ainsi, le Conseil communautaire d'ALM a adopté lundi 11 décembre 2023 un dispositif de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau. À partir du printemps 2024, une aide de 50 à 150€, selon la taille du récupérateur, sera versée par ALM aux particuliers qui en feront l'achat. Cette aide viendra s'ajouter à la subvention versée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, pour atteindre jusqu'à 80 % du prix total (récupérateur et kit d'installation).

Une condition toutefois pour en bénéficier : la gouttière raccordée au récupérateur devra être déconnectée du réseau public, pour que le trop-plein soit envoyé sur la parcelle et non dans les canalisations d'eau pluviale. Enfin, seuls les logements utilisés à titre de résidence principale pourront bénéficier du dispositif.

Les modalités pratiques pour réaliser la demande de subventionnement seront également précisées au printemps 2024. Un équipement acquis avant la date officielle de début du dispositif ne pourra pas être subventionné.

Plus d'informations à venir sur www.angersloiremetropole.fr

Profitez du service Irigo Flex pour vous déplacer

IrigoFlex est le service de transport à la demande complémentaire des lignes de bus et tramway sur le territoire de la Métropole d'Angers. Une solution flexible qui vous permet de vous déplacer dans un secteur ou de vous connecter aux lignes de bus et tram irigo.

Comment fonctionne le service ?

Pour voyager avec IrigoFlex, je m'inscris et réserve un trajet jusqu'à 2h avant le départ (par téléphone). Ce service est limité à 4 trajets par mois et par personne. Le voyage est réalisé au départ/arrivée d'un arrêt identifié dans les zones IrigoFlex.

Les trajets sont possibles entre les arrêts d'une même zone, en connexion avec des arrêts identifiés des lignes du réseau urbain Irigo ou vers les 3 pôles de santé identifiés pour l'IrigoFlex urbain.

Comment réserver un trajet ?

Je réserve mon déplacement en indiquant le créneau, l'arrêt de montée et l'arrêt de descente. Vous pouvez réserver par

téléphone au 02 53 57 72 41 (jusqu'à 2h avant le départ, selon les horaires d'ouverture du service téléphonique) ou par mail à irigoflex@iti-floris.fr (un mail de confirmation vous sera envoyé). Bientôt la réservation en ligne !

Quel est le tarif ?

Les voyageurs doivent être munis d'un titre de transport avant la montée à bord. La tarification est identique à l'ensemble du réseau Irigo et la présentation du titre est obligatoire à la montée dans le véhicule. Il est également accessible avec le service de M-Ticket (demandez au conducteur le QR code à flasher pour valider).

Plus d'informations sur www.irigo.fr/irigoflex



Enquête publique : Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

Modification des règles applicables aux enseignes et publicités : donnez votre avis du 15 février au 15 mars !

Certaines règles applicables aux enseignes et publicités s'apprêtent à évoluer pour :

- Encadrer les dispositifs lumineux dans les vitrines (écrans numériques) ;
- Modifier les horaires d'extinction obligatoire de la publicité et des enseignes ;
- Préciser ou adapter quelques règles existantes.



Pour plus d'informations et donner votre avis dans le cadre de l'enquête publique ouverte du 15 février au 15 mars, rendez-vous sur www.angersloiremetropole.fr/un-territoire-en-mouvement/urbanisme/reglement-local-de-publicite-intercommunal

La Ville conventionne pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Lors du Conseil municipal de janvier, et comme de nombreuses communes de Maine-et-Loire, les élus ont voté unanimement la signature d'une convention avec l'Association Sanitaire Apicole Départementale du Maine-et-Loire (ASAD49) pour la destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 50€ par nid.



L'ASAD 49 détruit les nids jusqu'à 20 m de haut en toutes saisons. Son intervention se fait en deux temps : traitement du nid le jour J, puis retrait du nid 2 jours après.

L'association ne facture pas ses prestations mais sollicite un don de 50€ en couverture de ses charges. La Commune lui versera ainsi chaque année, sous forme de subvention, le montant correspondant au nombre d'interventions réalisées sur le domaine public l'année précédente. En tant que particulier vous pouvez bénéficier de ce tarif préférentiel par l'intermédiaire de la Collectivité.

Piéger les frelons, c'est maintenant, mais à certaines conditions !

À partir de fin février et jusqu'à début mai, les reines fondatrices sortent d'hibernation pour fonder de nouveaux nids. Ce serait donc le moment de les piéger pour éviter qu'elles ne créent de nouvelles colonies (les pièges peuvent aussi être placés dès août jusqu'à mi-novembre, période où les jeunes fondatrices commencent à quitter le nid). Les syndicats apicoles estiment qu'en piégeant une reine fondatrice, on évite l'installation d'une colonie, soit environ 1000 frelons asiatiques.

Mais attention, le piégeage de printemps (période où l'ensemble des insectes entrent en activité) a tout de même une incidence sur les autres espèces d'insectes. Il est donc important d'avoir un piège dit « sélectif », qui permet aux autres espèces de ressortir. Ces pièges spécifiques sont disponibles à la vente et réutilisables d'une année sur l'autre.

Le piégeage des frelons asiatiques a pour vocation première de préserver les abeilles et leur ruche. Si vous vivez non loin d'un apiculteur, vous pouvez donc mettre un piège afin d'attraper des femelles fondatrices, ou si vous constatez leur présence autour de votre propriété.

Pensez à vérifier régulièrement le contenu des pièges afin de libérer au plus vite les insectes non concernés. Et n'hésitez pas à retirer le piège si vous voyez qu'il ne remplit pas sa fonction !

La méthode la plus efficace reste la vigilance citoyenne, alors n'hésitez pas observer les allers et venues très tôt dans la saison pour tenter de trouver le nid et le signaler, sans vous en approcher bien sûr.

[Contact : Hôtel de Ville au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr]

Le Conseil de développement Loire Angers se renouvelle, venez prendre part au dialogue citoyen

Et si on contribuait ensemble à améliorer la qualité de vie sur notre territoire (Angers Loire Métropole, Anjou Loir et Sarthe et Loire Layon Aubance) et à relever les grands défis économiques, sociaux, environnementaux qui nous font face ?

Nous vous invitons à candidater pour rejoindre le Conseil de développement Loire Angers, espace de réflexion entre citoyens et organisations investis dans leur territoire, force de propositions pour accompagner les choix des élus dans leurs projets sur l'environnement, l'habitat, le numérique, la culture, les transports, le vivre ensemble...

- Se rencontrer, s'informer, débattre
- Croiser les points de vue, apporter son expertise
- Construire collectivement des avis et propositions sur les projets des collectivités
- Emettre des idées nouvelles et des pistes de réflexion décalées pour développer durablement le territoire et améliorer la vie quotidienne des habitants

Citoyen, individuellement ou en tant que représentant d'une organisation, vous êtes porteur de propositions ? Vous aspirez à faire entendre votre voix, de manière collective et conviviale ? Rejoignez-nous ! Candidatures ouvertes jusqu'au 23 février sur conseil-dev-loire.angers.fr



Culture

Projet culturel de territoire : vous avez la parole !

La Municipalité est soucieuse de proposer une offre culturelle diversifiée et de qualité, comme de soutenir la création artistique, tout en répondant aux attentes des érimûrois.

Afin de rendre lisible sa politique d'action culturelle, elle lance une enquête auprès des acteurs de son territoire afin de rédiger son nouveau Projet Culturel de Territoire (PCT).

Sur la période de janvier à décembre, elle associe les habitants, acteurs associatifs et économiques érimûrois, ainsi que ses services municipaux, avec la création d'un questionnaire

permettant d'évaluer les pratiques artistiques et culturelles actuelles et de penser leur développement futur.

Cette démarche repose sur la participation du plus grand nombre afin de créer des synergies et des coopérations au service du développement culturel sur le territoire érimûrois. La Ville remercie donc toutes les personnes qui prendront le temps de répondre au questionnaire ci-contre, puis de le ramener avant le 31 mars à l'Hôtel de Ville, au CCJC ou la médiathèque pour qu'il soit analysé. Merci d'avance pour votre participation dans la construction de ce projet.

«La culture est un bien essentiel à notre épanouissement. Le projet politique de l'équipe municipale souhaite continuer à soutenir une programmation riche et accessible. Nous sommes à mi-mandat et nous trouvons intéressant de revenir vers les érimûrois afin de recueillir leurs avis sur leurs pratiques culturelles. Notre action politique se situe au cœur d'une participation citoyenne et c'est en se rassemblant sur ce sujet que nous pensons apprendre et orienter nos décisions à venir en

tenant compte des besoins des habitants, des associations et des professionnels de la culture. Nous espérons que cette enquête retiendra votre attention et nous permettra de mettre en musique une action culturelle à la fois attrayante et surprenante.»

Karine Poulalion
Adjointe à la culture
et au patrimoine



Diagnostic des pratiques et envies culturelles à Mûrs-Érigné

Formulaire à retourner avant le 31 mars 2024 à l'Hôtel de ville, la Médiathèque ou au Centre culturel Jean Carmet

Vos pratiques

1. Dans le domaine culturel, quels sont vos centres d'intérêt ?

Plusieurs choix possibles

- | | |
|---|---|
| ☐ Actualités | ☐ Patrimoine bâti |
| ☐ Artisanat (poterie, broderie, céramique...) | ☐ Patrimoine naturel |
| ☐ Arts de la rue/cirque | ☐ Peinture/dessin |
| ☐ BD/Mangas | ☐ Photographie |
| ☐ Cinéma | ☐ Radio/ballado-diffusion |
| ☐ Danse | ☐ Sciences |
| ☐ Histoire | ☐ Séries télé |
| ☐ Jeux vidéo | ☐ Théâtre |
| ☐ Littérature | Autres : |
| ☐ Musique | |

2. Pratiquez-vous personnellement une activité artistique ou créative ?

- ☐ Oui ☐ Non

a. Si oui, à quel titre ?

- ☐ En tant qu'amateur.ice ☐ En tant que professionnel.le

b. Si oui, quelle(s) activité(s) ?

Plusieurs choix possibles

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ☐ Artisanat | ☐ Danse |
| ☐ Arts plastiques | ☐ Écriture |
| ☐ Chant | ☐ Photographie |
| ☐ Cinéma | ☐ Pratique d'un instrument |
| ☐ Cirque | ☐ Théâtre |
| ☐ Autres : | |

Où pratiquez-vous cette activité ?

- ☐ À Mûrs-Érigné
- ☐ Ailleurs :

d. Si non, pour quelles raisons ?

- ☐ Manque d'information
- ☐ Manque de temps
- ☐ Pas d'envie
- ☐ Choix budgétaire
- ☐ Autres :
-
-

3. Quels sont les lieux culturels que vous connaissez à Mûrs-Érigné ?

Plusieurs choix possibles

- | | |
|--|--------------------------------------|
| ☐ Le Centre culturel Jean Carmet | ☐ La ludothèque |
| ☐ La médiathèque Jean Carmet | ☐ Le Gerموir |
| ☐ La maison des arts | ☐ Autres : |

a. Parmi ces lieux, à quelle fréquence vous y rendez-vous ?

(Pour le germoir, merci de ne prendre en compte que vos visites culturelles (murs des arts, soirées jeux, conférence UPAJ...))

	1 à plusieurs fois par semaine	Environ 1 fois par mois	Environ 1 fois par trimestre	Environ 1 fois par an	Jamais
Centre Culturel Jean Carmet	☐	☐	☐	☐	☐
Médiathèque	☐	☐	☐	☐	☐
Maison des arts	☐	☐	☐	☐	☐
La ludothèque	☐	☐	☐	☐	☐
Le germoir	☐	☐	☐	☐	☐
Autres :					
.....	☐	☐	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐	☐	☐
.....	☐	☐	☐	☐	☐

b. Si vous êtes venu(es) et que vous ne venez plus, pouvez-vous préciser pourquoi :

.....

.....

.....

.....

Si vous ne vous y rendez pas, pour quelles raisons ?

Plusieurs choix possibles

- ☐ Manque d'information
- ☐ Manque de temps
- ☐ Difficultés de mobilité jusqu'au site
- ☐ Difficultés d'accès au bâtiment ou aux évènements qui y sont proposés (situation de handicap)
- ☐ Pas d'envie
- ☐ Choix budgétaire
- ☐ Pas fait pour moi / non concerné(e)
- ☐ Autres :

d. Qu'est-ce qui pourrait vous amener à fréquenter (plus) les lieux cités ci-dessus ?

.....

.....

.....

.....

e. Quels autres lieux culturels avez-vous l'habitude de fréquenter, en dehors de Mûrs-Érigné ?

Lieux	Domaine culturel	Ville
.....		
.....		
.....		
.....		

4. À quels évènements culturels organisés à Mûrs-Érigné vous rendez-vous ?

a. Évènements proposés au Centre Culturel Jean Carmet

Plusieurs choix possibles

- ☐ Concerts
- ☐ Séances de cinéma du mercredi
- ☐ Débats et conférences
- ☐ Spectacles jeune public
- ☐ Exposition des artistes de la commune
- ☐ Thé dansant
- ☐ Pièces de théâtre
- ☐ Autres :

b. Évènements proposés à la Médiathèque

Plusieurs choix possibles

- ☐ Ateliers
- ☐ Expositions
- ☐ Concerts acoustiques
- ☐ Rencontres littéraires
- ☐ Contes
- ☐ Autres :
- ☐ Débats et conférences
-

c. Autres évènements

Plusieurs choix possibles

- ☐ Animations jeunesse
- ☐ Fête du port
- ☐ Animations / ateliers Nature en Anjou
- ☐ Journée du patrimoine
- ☐ Auditions et concerts de l'école de musique
- ☐ Promenades fantômes
- ☐ Autres :

d. Quels autres évènements culturels avez-vous l'habitude de fréquenter, en dehors de Mûrs-Érigné ?

Évènements	Domaine culturel	Ville
.....		
.....		
.....		
.....		
.....		

e. Quel(s) type(s) d'évènement(s) aimeriez-vous voir (plus) à Mûrs-Érigné ?

(Spectacle en extérieur, créations participatives, expositions, rencontres professionnel(es)/amateur(ices)...)

.....

.....

.....

.....

Votre avis

5. Comment définiriez-vous la culture ?

Plusieurs choix possibles

- ☐ L'apprentissage
- ☐ La liberté
- ☐ La créativité
- ☐ Le partage
- ☐ La découverte
- ☐ La rencontre
- ☐ L'enrichissement
- ☐ Le repos
- ☐ L'épanouissement
- ☐ Autres :
- ☐ L'évasion
-

6. Comment estimez-vous la vie culturelle à Mûrs-Érigné ?

	Très	Plutôt	Non	Ne sais pas
Adaptée à mes passions	☐	☐	☐	☐
Audacieuse	☐	☐	☐	☐
Conviviale	☐	☐	☐	☐
Diversifiée	☐	☐	☐	☐
Dynamique	☐	☐	☐	☐
Engagée	☐	☐	☐	☐
En proximité	☐	☐	☐	☐
Interculturelle	☐	☐	☐	☐
Intergénérationnelle	☐	☐	☐	☐

7. Que souhaiteriez-vous de nouveau ou de différent à Mûrs-Érigné, dans le domaine culturel ?

a. Seriez-vous disposé.e à développer cette action ?

- ☐ Oui ☐ Non

Pour mieux vous connaître

8. Vous êtes :

- ☐ une femme ☐ un homme ☐ ne souhaite pas préciser

9. Vous avez :

- ☐ moins de 16 ans ☐ entre 66 et 85 ans
☐ entre 16 et 25 ans ☐ plus de 85 ans
☐ entre 26 et 45 ans ☐ ne souhaite pas préciser
☐ entre 46 et 65 ans

10. Vous habitez :

- ☐ Bellevue et parcs ☐ Quartier entre Loire et Louet
☐ Les brosses ☐ Quartier Loire Niger
☐ Le Bourg de Mûrs ☐ La Roche de Mûrs
☐ Grand Claye ☐ Les varennes et la Vallée
☐ Quartier Brissac ☐ Dans une autre commune :
☐ Quartier gendarmerie
☐ Quartier Grand Clos

11. Vous souhaitez recevoir les informations relatives à la démarche de co-conception du projet culturel de territoire (résultats de l'enquête, dates des ateliers participatifs...) ? Laissez-nous vos coordonnées !

Prénom :

Nom :

Mail (en majuscule) :

En remettant ce formulaire complété, vous acceptez que les informations recueillies soient enregistrées dans un fichier informatisé. La Commune de Mûrs-Érigné s'engage à ce que ces informations ne soient utilisées qu'aux seuls fins de mener à bien la démarche de co-conception du projet culturel de territoire de Mûrs-Érigné. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez de droits sur vos données (accès, rectification, opposition, suppression...), que vous pouvez exercer en vous adressant au Centre Culturel Jean Carmet.

Centre Culturel Jean Carmet (CCJC)

02 41 57 81 85 • centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr
 37 route de Nantes 49610 Mûrs-Érigné
www.murs-erigne.fr

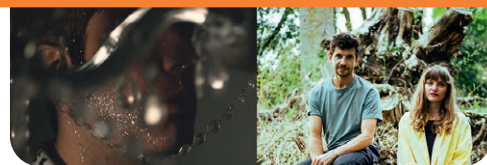
CentreCulturelJeanCarmet • CentreCulturelJeanCarmet

Formulaire à retourner avant le 31 mars 2024 à l'Hôtel de ville, la Médiathèque ou au Centre culturel Jean Carmet

Au programme de février-mars

La deuxième partie de saison culturelle a été pensée sous le signe de la diversité des disciplines : lectures, théâtre, cirque, musique, conférence et ciné-débats. Mais aussi diversité des cultures avec de la musique actuelle ou orientale, du théâtre contemporain, des lectures de classiques. Enfin, diversité des âges, vous trouverez des spectacles dès 3 mois au festival Ça Chauffe !, des propositions pour adolescents et des œuvres pour les plus grands. Découvrez cette nouvelle plaquette au CCJC, où nous vous accueillons les lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h et le mercredi de 10 h à 12 h, ou directement sur www.murs-erigne.fr

Rencontres musicales avec le Zec Tour des médiathèques



Jeudi 22 février à 20 h à la médiathèque

Les Z'Électiques s'invitent à la médiathèque pour vous faire découvrir deux groupes prometteurs : Fairy Tales in Yoghourt et Oda. Le concert est suivi d'un échange avec les artistes.

Un partenariat avec le festival des Z'Électiques et la médiathèque Jean Carmet.

Tout public - Durée : 1 h 30

Informations et réservations auprès de la Médiathèque

Orchestre Arabo-andalou de l'Anjou Musique par Al-Kamandjati

Vendredi 24 février à 20 h 30 au CCJC

Laissez-vous emmener par la musicalité et l'univers envoûtant de l'orchestre Arabo-andalou. Dirigé par le musicien franco-palestinien Ramzi Aburedwan, l'orchestre puise dans un vaste répertoire oriental. Un ravissement pour nos oreilles ! Plus d'informations en page 18.

Durée : 1 h 30 - À partir de 10 ans - Au CCJC

Tarifs : plein 14€, réduit et érimûrois 10€

Festival Ça Chauffe !



Du 4 au 10 mars

Les compagnies du S.A.A.S sont de retour à Mûrs-Érigné et débarquent aussi aux Ponts-de-Cé !

Au programme, une semaine de rencontres et de découvertes, festive et conviviale ; de nouvelles créations de spectacles pour le jeune et le tout public (théâtre, musique, danse, clown, lectures...).

Programmation complète et réservations sur www.festival-chauffe.fr - Tarifs : de 6 à 12€

MIR - Épopée solitaire sans gravité - Cirque par la Cie Barks

Vendredi 29 mars à 18 h 30 au CCJC

MIR, c'est le récit d'une spatonaute, seule dans sa station spatiale, à la découverte de nouveaux mondes. C'est un voyage dans son quotidien, dans sa quête de sens et de rencontre à travers l'univers. C'est une plongée dans une existence atypique. La spatonaute, acrobate malgré elle, va évoluer à travers de multiples aventures et découvrir comment jouer dans cet habitat miniaturisé. Spectacle accueilli grâce au dispositif PJP49

Durée : 45 min - Dès 6 ans - Tarifs : 15€, 11€ et 7€ - Réservations : www.lespontsdece.fr

Silence - Théâtre par la Cie Piment Langue d'Oiseau

Vendredi 15 mars à 20 h 30 au CCJC

Dans ce seul en scène, la compagnie nous partage son amour de la lecture. Une femme nous fera voyager d'univers en univers, peuplant la scène de récits et de personnages imaginaires... Plus d'informations dans l'interview en page 19. Cette pièce est la poursuite d'un travail à destination des adolescents et adultes.

Durée : 1 h - Tout public à partir de 10 ans

Tarifs : plein 8€, réduit et érimûrois 6€

Chansons primeurs – cabaret Éphémère Musique - organisé par Villages en scène



Dimanche 17 mars à 17 h au CCJC

Imaginez Renan Luce, Lisa Ducasse, Fred Bobin, Petite Gueule, Cédric, Bouteille de MPL, Karimouche, Clément Bertrand, et Clou, enfermés ensemble pendant 3 jours pour écrire 16 chansons. Venez découvrir ces créations inédites et collectives au CCJC !

Durée : 1h30 - Tout public - Tarifs : 20€, 18€, 16€, 10€ érimûrois

Festival Couleurs Chanson - Musique

Du 22 au 24 mars

La nouvelle édition du festival Couleurs Chanson nous propose un voyage riche en émotions, en délires, en énergie et en poésie. De la chanson qui ne s'excuse pas, qui a quelque chose à dire et à défendre. De la chanson inscrite dans l'histoire pour le meilleur. En 2024, Marion Cousineau, Yvan Dautin, MelisSMell, Ben Herbert Larue, Nawel Dombrovsky et Pascal Mary fouleront la scène du CCJC pour notre plus grand plaisir.

À la Médiathèque, retrouvez une exposition, une borne d'écoute et une sélection des CD des artistes « Couleurs Chanson ».

Tout public

Tarifs soirée : plein 20 €, réduit 15 €, érimûrois 10 €

Pass 3 jours : plein 54 €, réduit 40 € et érimûrois 30 €

Réservation : <http://couleurschanson.rienalaffaire.com>



© Jean Lambert

Soirée orientale avec l'Orchestre arabo-andalou de l'Anjou

Samedi 24 février à 20h30, le CCJC voyagera dans un univers envoûtant et délicat grâce au répertoire de l'Orchestre arabo-andalou de l'Anjou.

La musique arabo-andalouse est le résultat d'un métissage heureux entre la musique arabe d'Orient, la musique afro-berbère du Maghreb et la musique de la péninsule Ibérique. La petite histoire raconte qu'elle serait née au IX^e siècle lorsque Ziryâb, esclave affranchi, dû fuir Bagdad pour échapper à la jalousie de son maître, grand musicien à la cour du Calife. Cette jalousie, causée par l'enthousiasme qu'avait exprimé le Calife à l'égard de Ziryâb, poussa ce dernier à se réfugier à Cordoue en Espagne actuelle en 822.

C'est donc là, en Andalousie que naîtra la musique arabo-andalouse, qui rayonnera au-delà des frontières ibériques et maghrébines pendant plus de huit siècles. Elle influencera l'Europe chrétienne du Moyen-Âge qui vit alors défiler les troubadours fin connaisseurs de la musique arabo-andalouse et voyageant d'un pays à l'autre.

L'Orchestre arabo-andalou de l'Anjou s'empare de cette musique pour vous faire voyager grâce à ses 30 musiciens et choristes. Les interprètes, tous habitants du Maine-et-Loire, et pour

Ils ont participé au projet et en sont sortis grandis, témoignages des membres de l'Orchestre :

« L'Orchestre m'apporte un équilibre émotionnel et me permet de me déconnecter et apaiser mes tensions de la vie quotidienne. Pendant les concerts, j'aime cette énergie incroyable qui donne un sentiment de liberté et de satisfaction. »

– Najate Touchet, soliste et choriste.

« L'Orchestre est un espace où je peux partager des traditions musicales et culturelles qui me parlent et me touchent, en toute simplicité. J'y fait de la musique sans pression et avec grand plaisir. J'aime me retrouver avec les membres de l'Orchestre : nous partageons ensemble des moments forts de convivialité, d'humanité et de joie. » – Céline Dagher, joueuse de qanoun

« Je suis entrée à l'Orchestre arabo-andalou pour le plaisir de chanter et aussi parce que je m'intéresse à l'histoire et à la culture d'Al Andalus. Cela m'a fait connaître un répertoire de chants du pourtour de la Méditerranée que je ne connaissais pas bien. »

– Marie Figueira, choriste.

« C'est une expérience très intéressante de partager cette culture avec des passionnés et des connaisseurs de cette musique. Cela me plaît beaucoup de jouer une musique peu représentée dans la région, et tout cela, dans une ambiance très conviviale ! »

– Simon Legarff, joueur de oud.

certain, héritiers de ces cultures orientales vous feront découvrir différentes facettes de cette musique traditionnelle et folklorique.

Durée 1h30 - À partir de 10 ans

Concert : tarif plein 14 €, réduit et érimûrois 10€.

Réservation sur www.murs-erigne.fr ou sur place au CCJC



© JMDelage

« Silence » le 15 mars au CCJC

Vendredi 15 mars, à 20h30, le CCJC accueille la compagnie Piment Langue d'Oiseau pour son spectacle « Silence ». Rencontre avec Marie Gaultier, interprète de la pièce.

Bonjour Marie, tu es cofondatrice de la Cie Piment Langue d'Oiseau, metteuse en scène et interprète de la pièce Silence. Peux-tu nous raconter l'origine de ce projet ?

Avec Natalie Gallard, qui est à la mise en scène avec moi depuis la création de la compagnie en 2005, on échange beaucoup sur nos lectures. On a eu envie de créer un spectacle autour de ce plaisir de la lecture et de le partager au public. On est parties du livre « Comme un roman » de Daniel Pennac, où il nomme les droits imprescriptibles du lecteur. Ça nous avait touché et on s'est dit que c'était un bon point de départ. On a eu envie de partager cette envie de lire, ce droit à rêver, à voyager, à s'évader par la lecture et plus particulièrement à destination des adolescents.

Après plusieurs essais, des recherches, des rencontres, notamment avec un libraire spécialisé en littérature pour adolescents, on a fini par trouver un panel de textes qui nous a plu et qui nous parlait. On est actuellement toujours en création, dans la dernière étape et nous sommes très heureux de le présenter le 15 mars au CCJC.

La lecture, c'est une action qui n'est pas très spectaculaire, comment vous la transmettez sur scène ?

Le fil conducteur du spectacle, c'est une femme seule sur scène. Personne ne sait dans quel monde elle est : le monde réel, en guerre, enfermée, dystopique ? Entourée de livres, elle va les ouvrir et les lire. À chaque fois ce sera un univers qui s'ouvre. Notre envie c'est de recréer chez le spectateur ces sentiments et

ces sensations si particulières que l'on ressent quand on lit. La scénographie et la création lumière et sonore sont de véritables appuis pour nous emmener dans les différents univers que l'on va traverser. C'est un spectacle total.

C'est vrai que la lecture est quelque chose de très intime, parfois, il est même difficile de dire pourquoi on a aimé ou pas, on n'est pas toujours en train d'analyser ce qu'on lit. La lecture, c'est aussi un moyen de résister, de survivre parfois, de voyager, de lutter...

Le spectacle Silence fait partie d'un triptyque à destination des adolescents. Pourquoi cette envie, cette démarche de parler aux adolescents ?

L'envie d'écrire pour les adolescents remonte à la création de « Mouton noir » en 2021 et ensuite de « Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir pris un selfie à Auschwitz ? » en 2023. À l'origine, je donnais des ateliers théâtre dans un lycée, et je me suis rendue compte qu'il y avait très peu d'écritures de théâtre qui leur était destiné. À l'école, on les emmenait voir des classiques, Molière ou Racine, mais ça ne fait pas rêver quand on a 15 ans. Je voulais raconter des choses qui soient plus proches d'eux, des sujets qui les traversent. L'écriture contemporaine permet cela, et mieux encore elle peut utiliser du langage d'ado pour parler à des ados. Ils se sentent concernés, surpris mêmes parfois ! On raconte la société telle qu'elle est. Ce qui nous importe aussi, c'est de partager des interrogations, des questionnements sur la vie, la société, sans jamais poser de jugement moral ou proposer de solution toute faite.

Merci Marie, pour ce moment de rencontre et d'échanges. Nous avons hâte de te retrouver le 15 mars au Centre Culturel Jean Carmet pour Silence.

Extrait de « Comme un roman » de Daniel Pennac, les Droits imprescriptibles du lecteur :

Ven. 15/03 à 20h30 « Silence »

Théâtre par la Cie Piment Langue d'Oiseau

Durée : 1h - Tout-public à partir de 10 ans

Tarifs : plein 8€, réduit et érimûrois 6€

- | | | |
|--|--|--|
| 1 le droit de ne pas lire | 5 le droit de lire n'importe quoi | 8 le droit de grappiller |
| 2 le droit de sauter des pages | 6 le droit au bovarysme (maladie textuellement transmissible) | 9 le droit de lire à haute voix |
| 3 le droit de ne pas finir un livre | 7 le droit de lire n'importe où | 10 le droit de nous taire |
| 4 le droit de relire | | |

Festival Mûrs pour les transitions: appel à participants

Vous êtes bricoleur, un brin artiste, vous aimez la déco, vous faites preuve de créativité, ou vous avez simplement envie d'une activité à partager avec des habitants de votre commune ?

Vous aimez le travail sur bois, tissu, matériau recyclé, ou tout autre matériau que nous n'avons pas encore imaginé ?

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles qui fabriquera la décoration de la 2^{ème} édition du festival Mûrs pour les Transitions prévu

du 14 au 16 juin. En collectif ou par petits groupes, l'équipe construira les décors du festival sur le thème de l'eau.

Même si vous n'avez que quelques heures à consacrer, vous pouvez vous inscrire. Les créneaux seront définis en fonction des disponibilités des participants.

Envoyez un mail à administration.ccjc@ville-murs-erigne.fr ou au 02 41 57 81 85 avant le 29 février, en précisant votre nom, prénom, adresse, mail et téléphone afin



d'être recontacté.

Si jamais vous découvriez l'information un peu tard, n'hésitez pas à nous contacter pour prendre les ateliers en cours de route !

© Julie Ortiz



Les mercredis cinéma en février et mars

Ne manquez plus la programmation cinéma : abonnez-vous à la newsletter du CCJC disponible à la Médiathèque et au CCJC ou rendez-vous sur l'agenda en ligne de www.murs-erigne.fr.

21/02 - 20 H 30



« Cocorico »

Sur le point de se marier, Alice et François décident de réunir leurs deux familles. Pour l'occasion, ils réservent à leurs parents un cadeau original : des tests ADN pour que chacun puisse découvrir les origines de ses ancêtres. Mais la surprise va virer au fiasco quand les Bouvier-Sauvage, grande famille aristocrate, et les Martin, beaucoup plus modestes, découvrent les résultats, pour le moins... inattendus !

28/02 - 20 H 30



« La zone d'intérêt »

Le commandant d'Auschwitz, Rudolf Höss, et sa femme Hedwig s'efforcent de construire une vie de rêve pour leur famille dans une maison avec jardin à côté du camp.

13/03 - 20 H 30



« Les chèvres ! »

Maître Pompignac, risée du barreau, pense avoir trouvé l'affaire de sa vie : défendre la jeune et innocente Josette, accusée à tort du meurtre d'un maréchal... Mais c'était sans compter sur son adversaire, le redoutable et réputé Maître Valvert, et surtout sur Josette, qui s'avère n'être autre... qu'une chèvre !

20/03 - 20 H 30



« Sous le vent des Marquises »

Quand Alain doit jouer Brel, son destin se mélange à celui de l'artiste. Cette rencontre va le rapprocher de sa fille et bouleverser sa vie.

27/03 - 20 H 30



« Un coup de dés »

Mathieu doit tout à son ami Vincent : sa maison, son travail, et même de lui avoir sauvé la vie il y a dix ans. Ils forment, avec leurs compagnes, un quatuor inséparable, et vivent une vie sans nuage sur la côte d'Azur. Mais la loyauté de Mathieu est mise à l'épreuve lorsqu'il découvre que Vincent trompe sa femme. Quand la maîtresse de Vincent est retrouvée morte, la suspicion s'installe au cœur des deux couples, accompagnée de son cortège de lâchetés, de mensonges, et de culpabilité...

Tarifs cinéma

Adulte : Non adhérent 5,50€
Adhérent 4,50€

Enfant -14 ans : Non adhérent 4€
Adhérent 3€

E-Pass Jeunes accepté

Projections proposées par l'association Familles rurales (AFR) en partenariat avec le CCJC

En avant-première, « Quand les mots me manquent je peins », exposition Allain Leprest



Du 14 mars au 26 avril, la médiathèque accueille une exposition consacrée au poète et parolier Allain Leprest. Denis Dupas a collecté plus de 100 dessins, collages et peintures réalisées par l'artiste. Des disques vinyles, des livres, un catalogue d'exposition, les paroles de chansons, de nombreux inédits et raretés agrémenteront cette exposition.

En partenariat avec le festival Couleurs Chanson et la salle Jean Carmet, l'exposition sera ouverte aux horaires habituels de la médiathèque et pendant toute la durée du festival.

Entrée libre sur les horaires d'ouverture publics

Jeudi 14 mars à 18 h 30

Ouverture de l'exposition en musique et en chansons avec Gérard Pierron et un musicien surprise.

Vendredi 22 mars de 18 h à 19 h

Souvenirs et anecdotes autour d'Allain Leprest avec Gérard Pierron, interviewé par Thierry Dupont.

Réservations fortement conseillées.

Jeux vidéos, albums jeunesse :

nouveautés à la médiathèque

De nouveaux jeux vidéo à la médiathèque !

Des nouveautés viennent enrichir le fonds de jeux disponibles au prêt gratuit. Il y en a pour tous les âges et toutes les consoles ! Pour PS4 : « Lego Marvel Avengers », pour PS5 : « Tintin les cigares du pharaon », « Kena bridge of spirits », pour Switch : « Just dance 2022 », « The legend of Zelda », « Mario Tennis Aces » et bien d'autres encore.



Une soixantaine de nouveaux albums jeunesse

Parmi les nombreux albums récemment acquis, l'équipe met en avant « Sapi le sapin » d'Olivier Tallec, « Nosferatiche le maudit » d'Antonin Louchard, « Banquise : haikus pour les enfants » de Gillet et Demuro, « Un petit frère pas comme les autres » de Marie Flusin.



Des histoires à emprunter, à lire et à relire !

En bref

Les contes d'Aïcha

Les contes d'Aïcha ont repris. Ces lectures à voix haute ont lieu le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30 (10 h 30 pour les 1 à 6 ans, 11 h pour les 6 à 9 ans) tous les 15 jours et la 1^{ère} semaine des vacances scolaires. Prochains rendez-vous : 21 et 28 février, 13 et 27 mars, 10 et 24 avril, 15 et 29 mai, 12 et 26 juin et 10 juillet.



Il reste encore quelques places pour rejoindre le comité de lecture et l'atelier d'écriture !

Quelques places sont encore disponibles au comité de lecteurs-lectrices romans adultes et aux ateliers d'écriture mensuel. Si vous souhaitez vous joindre à nous, contactez les bibliothécaires et passez les voir pour en savoir plus.



Nouvelle édition pour le prix Gavroche

La 14^{ème} édition du prix Gavroche, prix réunissant les CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} de la commune est lancée! Quatre livres à lire: «L'étoile du soir» de Siècle Vaëlban, «Djadja on the road» de Claire Aubé, «Tonnerre de mammoth!» de Véronique Delamarre-Bellego et Pascale Perrier, et «Les mystères d'Anglefer» de Johan heliot.

Deux auteurs ou autrices viendront rencontrer le jury d'ici le vote et la remise du prix prévus fin juin. Inscrivez-vous!



En partenariat avec la médiathèque et l'Institut Médico-éducatif de la ville des Ponts-de-Cé



Vie associative

Le Forum des associations revient le 26 mai!

L'association OMSCLAS et la ville de Mûrs-Érigné organisent le Forum des associations dimanche 26 mai, à l'Espace Bellevue. Le programme est en cours de construction, mais vous pouvez d'ores et déjà noter la date! Plus d'informations à venir prochainement.

[Contact: Christian Bonneau, Président de l'OMSCLAS, au 06 83 02 64 37]



ASI Foot: une année lancée tambour battant

Forte de 476 licenciés, l'ASI Foot Mûrs-Érigné reste fidèle à son dynamisme associatif et sportif malgré les annulations ou reports d'entraînements et de matchs à cause de conditions de pratique déplorables. Refuge a été trouvé début janvier salle Myriam Charrier pour le concours de palets et le Nouvel an futsal des jeunes. Rendez-vous est pris au Centre Culturel Jean Carmet pour le Super Loto du samedi 17 février.

La deuxième édition du concours de palets, vendredi 5 janvier à la salle Myriam-Charrier, a été une franche réussite avec la participation de 86 équipes dans une ambiance chaleureuse. La qualité de l'organisation contribue déjà grandement à la renommée de cette manifestation. La collaboration des clubs de basket et de tennis de table a été appréciable. Samedi 6 janvier, toujours à la salle Myriam-Charrier, les garçons et les filles de l'école de foot s'en sont donné à cœur joie le matin et l'après-midi en présence de nombreux parents. Cette animation Futsal entre aussi pleinement dans la démarche éducative de l'ASI Foot. Pour rappel, les labels fédéraux ont été obtenus tant pour la pratique masculine que féminine.

Samedi 17 février, l'ASI Foot se délocalise au Centre Culturel Jean Carmet afin

d'organiser son traditionnel Super Loto (début des jeux à 20h). Bonne humeur et lots très intéressants garantissent de vivre une excellente soirée.

Quant au stade des Varennes, les entraînements et la compétition ont repris dans des conditions hivernales qui pénalisent les 478 licenciés et compliquent le travail des agents municipaux tant les pelouses sont fragilisées en l'absence d'un



Une partie des bénévoles qui a œuvré à la réussite du Concours de Palets

terrain synthétique dit «toutes saisons». C'est tout un club et son Bureau qui restent plus que jamais mobilisés pour faire aboutir un projet ficelé sur le plan technique depuis de longs mois. Avec une volonté partagée et des subventions, le but sera enfin atteint alors que les échanges avec l'instance municipale ont commencé en 2017.

Grâce à une détermination farouche à défendre les couleurs du club et de contribuer à la renommée de la ville de Mûrs-Érigné, les résultats sportifs des Seniors sont prometteurs avec trois des quatre équipes en tête de leurs championnats respectifs après la moitié des matchs. Allez l'ASI et vive Mûrs-Érigné!

[Contact: ASI Foot, stade des Varennes, route de La Jubeaudière, à asimursfoot@gmail.com]

Bourse aux vêtements printemps/été, le 6 avril

À l'arrivée des beaux jours, l'Association Familles Rurales vous invite à fouiller dans vos placards pour faire le point: les vêtements qui ne servent plus et qui peuvent être vendus et ceux qui manquent et qui peuvent être achetés



Avec les changements de saison c'est toujours le même constat: il faut renouveler une partie de la garde-robe. Les enfants ont grandi et plus rien ne va. Pour les adultes,

même si leur croissance est terminée, il peut s'avérer que la petite robe qu'on adorait la saison passée ne nous convient plus du tout. Si vous en êtes là, ne loupez pas notre bourse aux vêtements printemps/été. C'est l'occasion de vendre ce qui ne vous est plus utile et d'acquérir à moindre prix ce dont vous avez besoin ou même simplement ce qui vous fait plaisir.

Rendez-vous donc au Centre Culturel Jean

Carmet jeudi 4 avril de 15h30 à 20h et le vendredi 5 avril de 15h30 à 18h pour les dépôts. La vente a lieu samedi 6 avril de 10h30 à 18h.

N'hésitez pas, l'accueil est chaleureux, le choix important et les prix modiques.

[Contact: Catherine Audouin au 06 85 41 90 74, Françoise au 06 81 06 11 28, ou Nicole au 06 65 27 36 12, à boursesmurs49610@laposte.net]

Le 22 mars, l'AMAP Bien Mûrs vous ouvre ses portes

Venez rencontrer ses paysans producteurs et découvrir des produits bio et accessibles, vendredi 22 mars de 18h30 à 20h, au Gerموir, 12 chemin de Bellevue.

C'est quoi une AMAP?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, qui permet d'instaurer une relation durable entre agriculteurs et consommateur: ces derniers paient d'avance les produits qu'ils achètent. C'est avantageux pour toutes les parties: les producteurs sont assurés de la vente de leurs produits avec une avance; les consommateurs ont accès à des produits frais, locaux, de qualité, d'origine connue, au prix de vente directe. Un échange équitable, le tout dans une ambiance conviviale.

Quels produits trouve-t-on à l'AMAP Bien Mûrs?

Différents producteurs fournissent les «amapiens» (adhérents de l'AMAP), à des

fréquences variées: légumes, pommes, jus, œufs, fromages, farines, champignons, huiles, graines, poisson, porc, volaille, bœuf, veau, tisanes, miel, bière, kombucha... Tous les produits sont bio. Mais attention: bio ne veut pas dire plus cher! En effet, le système AMAP, sans intermédiaire, permet des tarifs plus avantageux que la distribution classique... Venez donc voir le 22 mars!

Et concrètement, comment ça se passe?

Chaque vendredi soir a lieu une distribution, au Gerموir (12 chemin de Bellevue), de 18h30 à 19h30. Le maraîcher livre alors les fameux «paniers» de légumes. Les œufs, les pommes et les fromages sont livrés toutes les 2 semaines; d'autres livraisons sont espacées de 3 ou 6 mois comme pour

le miel ou les lentilles... C'est selon.

Les amapiens ont souscrit des contrats avec les producteurs de leur choix, spécifiant ce qu'ils commandent et payant d'avance. Ensuite ils viennent simplement chercher ce qui est livré. On peut discuter avec les producteurs de leur façon de travailler, et parfois on visite même une ferme.

Et le 22 mars, tout le monde peut venir?

Oui! L'AMAP convie toute personne qui voudrait rencontrer ses producteurs, découvrir ses produits et son fonctionnement, déguster, regarder, discuter, et pourquoi pas même intégrer l'AMAP?

[Contact: AMAP Bien Mûrs à amapbienmurs@gmail.com ou sur amapbienmurs.wordpress.com]

Le club de judo organise ses Interclubs

À la fin de l'automne 2023, le club accueillait 497 judokas des clubs alentours. Grâce à la mobilisation des adhérents bénévoles et de leur famille, cet événement fut une belle réussite.

Âgés de 4 à 14 ans, les judokas ont partagé un moment de sport et d'amitié. Pour ces interclubs, 1500 supporters se sont déplacés.

Le Judo Jujitsu Mûrs-Érigné salue l'engagement des jeunes du club qui, avec



l'aide des plus anciens, ont pris en main cette rencontre sportive. Ils ont été amenés à remplir différentes missions telles que l'animation de l'échauffement, l'organisation des tournois, l'arbitrage, la cérémonie de remise des médailles, la tenue du bar...

C'est dans cette démarche d'échange convivial et d'entraide intergénérationnelle que le club de judo envisage sa mission d'éducation sportive.

Au programme de l'hiver et du printemps 2024:

- Entraînements de judo (dès 4 ans) et de jujitsu (dès 14 ans) les mercredis et vendredis

- Participation aux Interclubs pour les jeunes volontaires
- Participation aux compétitions officielles (individuel et par équipe) pour les volontaires plus grands
- Organisation de stages de cohésion pendant les vacances scolaires
- Gala de judo le dernier vendredi du mois de juin au dojo Gérard Rabin

Retrouvez toutes les informations et les actualités sur le site internet du club.

[Contact: Judo Jujitsu, Dojo Gérard Rabin, rue des Lilas, au 07 83 21 52 97, à judojujitsumurserigne@gmail.com ou sur judo-murs-erigne.ffjudo.com]

Retour sur le 22^{ème} bal folk de Bâbord à Mûrs

S'est déroulé ce samedi 13 janvier 2024, dans la salle parquetée du Centre Culturel Jean Carmet, un beau bal folk, dont la réussite mérite d'être valorisée. Ce bal a été animé en alternance par les groupes : Zetki d'Ancenis avec 2 musiciens (accordéon diatonique et guitare), Stuveu du Mans avec 5 musiciens (accordéon diatonique, violon, batterie, basse et guitare) et Oléane de Mûrs-Érigné avec 3 musiciens (guitare et accordéons diatoniques)

Pour la deuxième année consécutive, une initiation gratuite aux danses folks a précédé le bal. Animée par Cathy Delhumeau sur des compositions d'Oléane, cet apprentissage a attiré 56 danseurs, qui ont pu l'expérimenter en participant ensuite au bal Folk. Ce bal a réuni, dans une ambiance chaleureuse, conviviale et festive, 250 danseurs de tout âge, de tous horizons, certains venant de loin. Les musiciens ont proposé de superbes mélodies, permettant aux danseurs d'évoluer au son de musiques harmonieuses, mélangeant des airs traditionnels et des compositions originales, créées par ces groupes. La qualité musicale a été renforcée par la sonorisation, assurée par le professionnel Pascal Berthault

dit Paco. Des participants, non danseurs, ont eu aussi plaisir à venir écouter ces morceaux, mélodieux et sensibles.

Cette belle soirée a été un grand moment de détente et de divertissement, lequel motive l'association à renouveler cet événement l'année prochaine. Le succès du bal est à mettre aussi en lien avec le renforcement de



la publicité. L'association remercie la mairie pour les outils de communication mis à disposition : pancartes en entrées de ville et banderole au parc du Jau. Elle remercie aussi le service communication d'Hyper U qui a réalisé cette superbe banderole.

La danse folk sera à nouveau à l'honneur, les 1 et 2 juin 2024 dans le cadre de la 23^{ème} traditionnelle Fête du port de la Fontenelle. Un rendez-vous à réserver dès maintenant.

[Contact : Bâbord à Mûrs, 5 rue du Grand Pressoir, à babordamurs@outlook.fr, sur www.babord-a-murs.fr, sur babordamurs.over-blog.org ou sur Facebook : [babordamurs](https://www.facebook.com/babordamurs)]

Parrainages et Bénévolat au sein de l'Association Érimur'ânes

En ce début d'année, notre association Érimur'Ânes souhaite mettre en lumière l'importance qu'elle accorde aux parrainages de nos équidés ainsi qu'à la présence de bénévoles.

Parrainer un équidé dans notre association, cela signifie participer financièrement à son entretien (somme libre versée mensuellement).

En contrepartie, les parrains ou marraines peuvent venir, accompagnés pour commencer de bénévoles plus aguerris,



effectuer le pansage ou des promenades en main de l'équidé.

La pension réglée par les parrains/marraines représente un don à l'association. Reconnue d'intérêt général depuis 2018, pour sa valorisation des ânes à travers l'équitation de pleine nature, l'association délivre un reçu fiscal.

Afin de valoriser l'engagement des parrains et marraines, pour la première fois, le 2 juin, une fête leur sera spécialement réservée.

Par ailleurs, notre association, comme la majorité des associations, a besoin de bénévoles, avec cette particularité que leurs actions visent à assurer principalement le bien-être de nos équidés (soins, déplacements entre les près,

entretien de ces espaces ...)

Il est possible d'être cavalier(e) bénévole mais également simple bénévole. Si vous avez du temps libre, que vous êtes jeune retraité(e), n'hésitez pas à nous rejoindre. C'est avec plaisir que nous vous accueillons.

Rassurez-vous ! Tout ce qui concerne les soins fait l'objet d'une formation de la part de notre monitrice Caroline mais aussi entre bénévoles grâce à la mise en place de binômes incluant un bénévole plus expérimenté.

[Contact : Érimur'Ânes au 06 14 87 16 55 ou 06 36 02 31 41, à asso.erimur.anes@gmail.com, sur asso.erimuranes.free.fr, sur Facebook, Instagram et Tik-Tok]



Hommage aux morts

Hommages aux morts en Algérie, 5 décembre 2023.

La section CATM a, comme tous les ans le 5 décembre, rendu hommage aux morts en Algérie. Cette année, un piquet d'honneur du 2^{ème} régiment du matériel, et le lieutenant-colonel Denis Caillaud étaient présents.

Après la cérémonie, les portes drapeaux et les officiels se sont recueillis sur les tombes des deux appelés de Mûrs-Érigné tués en Algérie : François Ménard et Marcel Roux. Le lieutenant-colonel Denis Caillaud a apprécié et en a remercié les participants de la section de Mûrs-Érigné.

[Contact : Claude Dublé, 6 Square des rossignols, au 06 52 32 09 86 ou à claudecolette.duble@free.fr]

L'association Mûrs des Arts commence bien l'année 2024

Elle a, pour finir l'année 2023, accueilli l'artiste KWAL à deux reprises. Soirées exceptionnelles et très appréciées du public... Belle présence. Pour démarrer, elle a, comme prévu, laissé place à un seul en scène : « Billy » (homme aux personnalités multiples) de la compagnie « L'air de rien ». Joué par Julien Cheray qui nous a régalié.

Pour reprendre notre programmation 2024, nous accueillons, le 17 février, les « VIP » (Les vétérans de l'ImPro).

Le 2 mars, l'association a la chance de recevoir Bruno et William Garreau, auteurs, compositeurs et interprètes. Un duo touchant et généreux pour deux sets de musiques acoustiques et quelques standards Folk Songs. Mandoline & Guitare sont leurs instruments de prédilection.

Coline Linder, artiste kaléidoscope, auteure, compositrice, interprète et plasticienne, nous fera le plaisir de venir jouer le samedi 16 mars. « Elle fabrique le sonore, tisse le souffle, croque les mots, explore le bourdon de la shruti, défie la lame de la scie, pour se frayer un

chemin vers la couleur ».

Ne manquez pas ces 3 rendez-vous incontournables

Ces événements sont, de préférence, sur réservation par mail. Nous rappelons que l'entrée au spectacle est ouverte à toutes et tous, adhérents ou pas. Vous aurez, sur place, toutes les informations sur la nouvelle tarification des événements ou sur notre page Facebook.

En adhérant, vous montrez implication et partage d'un minimum de nos valeurs. Bulletin d'adhésion et charte associative sont envoyés sur demande et/ou à retirer « Au Germoir » ouvert le vendredi soir à partir de 18h. La « Lettre d'informations »,



destinée aux adhérents et sympathisants, informe de nos prochains spectacles.

[Contact : Mûrs des Arts, 37 route de Nantes, à mursdesarts@ecomail-asso.com, sur ou sur Facebook : [mursdesarts](https://www.facebook.com/mursdesarts)]

Carnaval de l'APE des écoles Charles Perrault et Marie Curie

Viva Mexico ! L'association des Parents d'Élèves des écoles Charles Perrault et Marie Curie organise la deuxième édition de son Carnaval sur le thème du Mexique samedi 30 mars !

Au programme de la journée festive au Centre Culturel Jean Carmet : des activités pour les petits et les grands avec balades à poney, défi sportif, ateliers créatifs, jeux en bois, tirage de la tombola... il y en aura pour tout le monde ! Également des douceurs avec pop-corns, crêpes, bonbons... Tentez de deviner le poids du panier gourmet et repartez avec !

Sans oublier la fiesta des enfants avec une boom rien que pour les enfants en compagnie de notre super mascotte ! Le soir, repas proposé sur pré-commande uniquement.

N'hésitez pas à venir déguisés, et, qui sait, peut-être serez-vous récompensés ?

Rendez-vous samedi 30 mars à partir



de 15h au Centre Culturel Jean Carmet. Entrée libre.

Avec la participation du Conseil Municipal des Jeunes de Mûrs-Érigné.

[Contact : APE Charles Perrault et Marie Curie, à apeperraultcurie@gmail.com ou sur Facebook : [apeCharlesPerraultMarieCurie](https://www.facebook.com/apeCharlesPerraultMarieCurie)]

KaléidoVox recrute des choristes

Une nouvelle année, un nouveau programme ! La Chorale de Mûrs-Érigné commence 2024 en se lançant dans une aventure originale. Et cette fois, c'est du classique cent pour cent Mozart !

Après les concerts de 2023 associant variétés, jazz, chants du monde et quelques brèves œuvres classiques, il s'agit de se mesurer à une messe intégrale, moins connue mais tout aussi géniale, d'un Mozart précoce - il a 12 ans ! - et déjà talentueux : la Waissenhausmesse, c'est à dire la Messe de l'Orphelinat, composée à l'occasion de la consécration d'une Église de l'Orphelinat à Vienne en 1768. Trois autres œuvres plus courtes complètent ce programme entièrement de Mozart : Ave

verum, Veni sancte spiritus et Te deum laudamus de.

Rappelons que les répétitions ont lieu le mardi soir à 20h30 à la Maison des Arts



sous la direction de notre cheffe de chœur Lara Fenaille. L'apprentissage se fait lors des répétitions ce qui implique une présence régulière. La connaissance du solfège n'est pas nécessaire même si nous apprécions en suivant la partition.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre dès à présent.

[Contact : KaléidoVox au 06 99 92 10 98, à chorale.kaleidovox@gmail.com ou sur choraledemurserigne.fr]

Toujours plein de dynamisme et de nouveautés au Tennis de table

4 montées à l'issue de la phase 1, 1 nouvelle équipe jeunes en phase 2, 2 joueurs qui représentent le club lors du TOP 16 Européen du Ping VR et une adhésion à la Fédération Handisport de Tennis de Table, autant d'éléments qui montrent le dynamisme du club et l'adaptation de l'ASI Mûrs-Érigné Tennis de Table aux différentes nouveautés que peut procurer notre discipline dans tous ses aspects

Lors de la phase 1, qui s'est terminée en décembre dernier, 4 équipes sont montées et ont joué les titres de leur niveau (demi-finale pour le niveau D2 et D3 et pré titre pour la D4). Ce qui permet au club d'avoir 1 Régionale 1, 1 Pré-Région, 2 Départementales 1, 2 Départementales 2 et 1 Départementale 3 en Séniors, ainsi qu'1 Départementale 2 et 1 nouvelle Départementale 3 en Jeunes pour la phase 2 qui se terminera en mai prochain. Alors, n'hésitez pas à venir soutenir nos différentes équipes du samedi en début d'après-midi pour les jeunes, soirée pour la R1 et PR et tout au long du dimanche pour les équipes de Départementale. Le planning est présent sur le site du club.

Le Ping VR... quésaco ? c'est le Ping Virtuel avec casque et manettes... étrange au début... 2 de nos joueurs qui évoluent en Régionale (Steven Ferton et Paul Martin) se sont qualifiés pour le TOP 16 Européen qui s'est déroulé à Düsseldorf mi-janvier. Ils ont relevé fièrement le challenge puisque



Steven perd en 1/4 et Paul en 8^{ème}, d'une compétition dont les 2 premières places ont été trustées par 2 autres ligériens (très forte représentation du département).

Ça y est l'adhésion à la Fédération Française Handisport de Tennis de Table est actée. Désormais, certains de nos licenciés vont pouvoir participer aux manifestations spécifiques liées au handicap. Tout le monde a sa place dans le club et son accompagnement.

Le créneau Sport Santé du jeudi de 9h30 à 11h30 a toujours de la place.

Venez découvrir ce créneau et les autres possibilités que nous avons étoffé depuis la reprise de janvier (voir site du club ou tableau sur porte d'entrée).

En parallèle de tout cela, plusieurs se forment à l'arbitrage (Flavien Guignon) ou à l'encadrement (Paul Martin). Merci à eux de permettre au club de viser les échelons supérieurs et d'enrichir notre équipe d'encadrants.

En attendant de vous voir parmi nous, pensez d'ores et déjà à réserver votre soirée du 30 avril prochain pour notre traditionnel Tournoi des Familles où tout le monde peut jouer et s'amuser.

[Contact: ASI Tennis de Table, salle Myriam Charrier, 1 rue des Lilas au 06 89 68 77 33 ou Benjamin (entraîneur DEJEPS) au 06 21 92 00 92, à asittmurs@gmail.com ou sur www.asimett.com]



Le Centre Bouëssé La Garenne, terre d’éducation

Souvent associé au centre de loisirs, le Centre Bouëssé La Garenne est une structure qui accueille tout type de publics pour diverses activités: classe découverte, colonies de vacances, activités de formation, lieu de pratiques d’activités physiques, sportives et environnementales, locations pour des groupes et particuliers, Point Accueil Jeunes, club multisports et accueil de loisirs sans hébergement.

En effet, l'accueil de loisirs sans hébergement est une des activités qui a lieu au Centre Bouëssé La Garenne. L'accueil de loisirs est ouvert une centaine de jours par an afin d'accueillir des enfants du territoire les mercredis et lors des vacances scolaires, encadré par un directeur et 8 animateurs et soutenu par la CAF et la Mairie.

Mais le Centre Bouëssé La Garenne, c'est aussi un centre de classes découvertes, qui a pu accueillir 3800 élèves en 2023 de la petite section au lycée sur des séjours allant de 1 à 5 jours. C'est un vrai lieu d'apprentissage du vivre ensemble et à la pratique d'activités physiques et environnementales.

C'est aussi un lieu qui accueille des

colonies de vacances l'été avec pas moins de 32 séjours de 5 à 12 jours. L'été est également synonyme de camps et mini-camps qui sont accueillis dans l'espace camping, mutualisé avec le camping des Varennes.

Le Centre Bouëssé La Garenne, fort de ses compétences, en partenariat avec des organismes de formation, accueille aussi des jeunes et des stagiaires pour accompagner leurs apprentissages et leur permettre de développer leurs compétences.

C'est aussi un lieu qui accueille toutes les semaines, depuis septembre 2023, un club multisports pour des enfants de 4 à 10 ans qui souhaitent découvrir un panel varié d'activités.

Enfin, quand les sites sont disponibles,

ce sont des lieux disponibles à la location pour diverses groupes et particuliers (Village Vacances, Gîte La Garenne).

Le Centre Bouëssé La Garenne, ouvert toute l'année, reste une terre d'éducation importante pour de la Fédération des Œuvres Laïques du Maine-et-Loire, association à but non lucratif dont le siège est à Angers. L'équipe du Centre Bouëssé La Garenne composée de 14 salariés (en dehors de l'équipe de l'Accueil de loisirs) œuvre au quotidien dans un esprit de solidarité, d'épanouissement et dans la construction de la société de demain par ses actions en direction des enfants et des jeunes.

[Contact: Centre Bouëssé La Garenne, 7 route de Nantes, au 02 41 57 71 10]

Soutenir les plus fragiles, l’intervention nécessaire du service social

Personne ne recourt de gaieté de cœur aux aides sociales. Penser qu'il y aurait une majorité de fraudeurs ou de « profiteurs » est une croyance erronée. Il est juste dans une société solidaire de prendre soin des plus démunis pour répondre aux conséquences d'un « accident de la vie » et d'accompagner les personnes en situation de précarité plus complexe. Être soutenu par la collectivité est un droit fondamental et le besoin d'aide peut tous nous concerner à un moment de notre parcours de vie.

Notre commune n'échappe pas aux effets du désengagement de l'État qui révisé les conditions d'accès aux aides et minima sociaux pour en limiter indirectement l'accès. L'inflation record menace les budgets familiaux, met en péril la capacité d'autonomie dans la vie quotidienne et aggrave les difficultés matérielles et psychologiques. Les besoins grandissant de logements sociaux, liés, entre autres, à l'augmentation des séparations creusent

l'écart déjà existant entre l'offre et la demande.

Ainsi, nos habitants franchissent la porte du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de plus en plus nombreux en recherche d'amélioration de leurs conditions de vie. Ce service social de proximité a doublé au moins son activité en trois ans et accueillent de nouveaux publics sans rapport avec les nouvelles constructions de logements sociaux: travailleurs pauvres, retraités précaires, jeunes déscolarisés...

Dans ce contexte, nous sommes convaincus que les Communes ont valeur d'exemple par leurs actions quotidiennes en proposant des actions innovantes à destination de ses bénéficiaires comme nos ateliers de bien-être. Le lien social et la prévention doivent être privilégiés pour restaurer l'estime de soi et le pouvoir d'agir des personnes. Prendre soin les uns et des autres doit être notre priorité.

Le groupe majoritaire, « Mûrs-Érigné en actes ».

Juste une mise au point...

Le 18 janvier dernier, M. Foyer rappelait dans le Courrier de l'Ouest la fragilité financière de la commune (endettement de 1000€/habitant).

Il a oublié de préciser que le plus gros du travail dans le désendettement a été effectué par l'équipe de M. Coiffard (2014-2022)!

C'est bien sur cette période, qu'un plan de redressement des finances municipales avait été mis en place: ventes foncières, renégociation des prêts, liquidation des prêts toxiques... afin de ramener l'endettement de 1800€ par habitant en 2014 à 1000€ en 2022.

Les marges de manœuvre en investissement sont très limitées certes mais pas pour autant impossibles! La rénovation de l'école Bellevue et la construction de l'Espace Intergénérationnel réalisés par l'équipe municipale précédente en sont 2 beaux exemples.

Même si pour Monsieur le Maire, la commune «est bien dotée en termes d'équipements», la majorité a fait le «choix politique» d'investir en 2024 dans la construction d'un «zôme en bois» pour l'installation d'une micro-boulangerie dans le bourg de Mûrs alors que notre commune ne compte pas moins de deux boulangeries... Dans le même temps, les enfants de l'école maternelle Charles Perrault font leur sieste dans un préfabriqué depuis la rentrée dernière...

Les érimûroises et érimûrois seront juges de ces «choix politiques» et des priorités de la majorité en termes d'investissement. .

En 2024, vous pourrez de nouveau compter sur notre vigilance afin de veiller aux intérêts des habitants et notamment sur les questions financières.

Le groupe minoritaire, « Mûrs-Érigné au cœur ».

L'orientation actuelle du camping municipal

Nous souhaitons aujourd'hui attirer votre attention sur l'orientation prise par la municipalité en ce qui concerne le camping municipal. Il est temps de faire face à la réalité: le camping est actuellement sous l'influence d'associations affiliées à des idéologies proches de la mairie, qui semblent s'approprier cet espace sans pour autant présenter un projet.

Nous sommes nombreux à ressentir une frustration devant la situation. Il aurait dû être réhabilité et utilisé à sa pleine capacité, offrant aux visiteurs un lieu accueillant. Il est laissé sans améliorations significatives, ce qui nuit à son potentiel touristique et économique.

De plus, nous tenons à souligner un autre problème majeur: l'utilisation du préfabriqué Bellevue. Cette structure aurait dû être détruite dans le cadre de projets de réaménagement. Cependant, des associations ont pris possession des lieux en organisant

des concerts et un bar, sans pour autant respecter les règles de sécurité élémentaires ou les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Il est impératif de placer l'intérêt général au cœur de nos décisions, en accordant une attention particulière à la valorisation de nos infrastructures municipales. Cela inclut une réflexion sur les moyens de promouvoir activement le camping.

Quant au préfabriqué, il est essentiel d'envisager sérieusement sa destruction, en tenant compte des besoins réels de la commune et en écoutant les avis des parties prenantes, y compris les citoyens.

En conclusion, il est temps de mettre en place des actions concrètes en faveur d'un développement touristique responsable et d'une gestion transparente de nos infrastructures municipales.

Le groupe minoritaire, « Ensemble pour Mûrs-Érigné ».

Prochains conseils municipaux: mardis 5 mars, 9 avril et 14 mai à 20 h à l'Hôtel de Ville. ✍

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

Agenda

du 13 janvier au 28 février
Exposition de marionnettes à la médiathèque

16 février - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

17 février - 10h/12h
Café des élus

17 février - 20h30
Cabaret d'impro théâtrale les «VIP» (Vétérans de l'Impro) par l'AMAC au Gerموir

du 19 février au 9 mars
Challenge par la Boule de fort du Pavillon

20 février - 18h/21h
Soirée jeux par et à la Ludothèque. Gratuite et ouverte à tous, pour tous les âges

21 février - 10h30/11h30
Contes d'Aïcha à la médiathèque

16 février - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

17 février - 20h/23h
Super Loto par l'ASI Foot au CCJC

21 février - 19h/20h30
Réunion publique projet énergie partagée à l'Espace Bellevue

21 février - 20h30
«Cocorico» ciné au CCJC

22 février - 20h
Rencontres musicales - Zec tour des médiathèques à la médiathèque

24 février - 9h30/12h30
Repair Café par ACF49 au Gerموir

24 février - 13h30
Concours de Belote par la Boule de fort du Commerce

24 février - 20h30
Orchestre arabou-andalou de l'Anjou au CCJC

à partir du 28 février - 15h30
Exposition Igers Anjou au parc du Jau

28 février - 10h30/11h30
Contes d'Aïcha à la médiathèque

28 février - 15h30
Inauguration sculptures Omar au parc du Jau

28 février - 20h30
«La zone d'intérêt» ciné au CCJC

2 mars
Bruno et William Garreau par Mûrs des Arts au Gerموir

1^{er} mars - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

du 4 au 10 mars
Festival Ça Chauffe !

du 4 au 23 mars
Challenge communal par la Boule de fort de Saint-Pierre

5 mars - 20h
Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville

6 mars - 14h15/17h30
Permanence Irigo à la médiathèque

8 mars - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

13 mars - 10h30/11h30
Contes d'Aïcha à la médiathèque

15 mars - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

15 mars - 19h30
Concours de palets par le MEBC à la salle Myriam Charrier

15 mars - 20h30
Silence au CCJC

16 mars - 15h/17h30
Sortie Smart'Plantouse à la Roche de Mûrs

16 mars - 20h30
Coline Linder par Mûrs des Arts au Gerموir

17 mars - 17h
Chansons primeurs, cabaret éphémère au CCJC

22 mars - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

22 mars - 18h30
Portes ouvertes AMAP Bien Mûrs Au gerموir

22 mars
Festival Couleurs Chanson au CCJC

23 mars - 10h/12h
Café des élus

27 mars - 10h30/11h30
Contes d'Aïcha à la médiathèque

29 mars - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

29 mars - 18h30
MIR - Épopée solitaire sans gravité au CCJC

30 mars - 9h30/12h30
Repair Café par ACF49 au Gerموir

30 mars - 15h
Carnaval APE Perrault Curie au CCJC

du 2 au 27 avril
Challenge par la Boule de fort de Saint-Pierre

3 avril - 14h15/17h30
Permanence Irigo à la médiathèque

5 avril - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

5 avril - 20h
Infinité au théâtre des Dames, Les Ponts-de-Cé

5 avril - 20h30
Trio Megh à la médiathèque

6 avril - 10h30/18h
Bourse aux vêtements par l'AFFR au CCJC

6 avril - 20h30
Les franglais par Mûrs des Arts au Gerموir

9 avril - 20h
Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville

10 avril - 10h30/11h30
Contes d'Aïcha à la médiathèque

12 avril - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

13 avril - 10h/12h
Café des élus

13 avril - 14h30/18h30
Herbier photographique aux boucles de l'Aubance

19 avril - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

20 avril - 19h30
Tournoi des Familles par l'ASI Tennis de table à la Salle Myriam Charrier

20 avril - 20h30
Soirée dansante par Mûrs des Arts au Gerموir

du 22 avril au 1^{er} juin
Challenge communal par la Boule de fort du Pavillon

24 avril - 10h30/11h30
Contes d'Aïcha à la médiathèque

26 avril - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

1^{er} mai - 8h30
Tournoi National par l'ASI Tennis de table à la Salle Myriam Charrier

3 mai - 16h30/19h30
Marché alimentaire au parc du Jau

4 mai - 20h30
Les fata morgana par Mûrs des Arts au Gerموir